

Le magazine de la Confédération des syndicats nationaux

# Perspectives

11 novembre 2007, numéro vingt



**Dans  
le tourbillon  
d'un CPE**



# Crise manufacturière : Ottawa doit agir

**D**ans son dernier énoncé budgétaire, le premier ministre du Canada, Stephen Harper, a fait un cadeau de 60 milliards de dollars sur cinq ans aux contribuables et aux entreprises, mais dans sa largesse, il a oublié de tendre la main au secteur manufacturier en crise, et ce, en dépit de surplus budgétaires totalisant plus de 14 milliards pour 2006-2007.

Un environnement fiscal concurrentiel est certes un atout pour les entreprises canadiennes et québécoises, mais beaucoup d'autres initiatives doivent être mises en avant pour venir en aide à des secteurs entiers malmenés par la flambée du dollar canadien (dont la valeur s'est accrue de 74 % depuis 2002 et de 28 % depuis le début de l'année), l'augmentation des prix de l'énergie, notamment le pétrole, et l'intensification de la concurrence des pays émergents comme la Chine et l'Inde.

Or le gouvernement conservateur ne semble pas avoir autre chose à offrir aux entreprises canadiennes et québécoises. Conformément à son idéologie du laisser-faire, il semble vouloir laisser le « marché » décider du succès ou de l'échec de pans entiers de notre économie. Pourtant, le secteur manufacturier, l'industrie forestière, le secteur du tourisme et d'autres encore requièrent de façon urgente des mesures spécifiques. Les baisses d'impôts ne sont d'aucune utilité aux entreprises qui enregistrent des pertes.

Au Québec, ce sont 135 000 emplois manufacturiers qui ont été perdus, soit l'équivalent d'un emploi sur cinq, depuis la fin de l'année 2002, dont 65 000 depuis l'arrivée des conservateurs. Entre mai 2002 et avril 2005, les pertes dans les scieries et les papetières ont totalisé 10 000 emplois. Depuis avril 2005, l'industrie forestière a perdu 21 000 emplois de plus en incluant les activités connexes comme le transport.

## Moderniser les équipements

Un dollar élevé est néfaste pour les exportations, mais peut devenir une occasion en or de procéder à la mise à jour technologique, tant souhaitée, qui permettrait d'améliorer la productivité des entreprises qui sont actuellement en position de se procurer des équipements à meilleur marché. Le gouvernement pourrait faciliter les choses en instaurant un programme de prêts et de garanties de prêts avantageux, qui permettrait aux entreprises qui manquent de liquidités d'investir dans leur modernisation et de renouveler l'équipement et la machinerie.

Le gouvernement fédéral devrait surpasser celui du Québec, qui a adopté certaines mesures destinées à soutenir la création d'emplois dans les deuxième et troisième transformations des ressources naturelles. Au Québec, le crédit d'impôt pour activités de transformation dans les régions ressources aurait contribué à la création de



## DOSSIER SANTÉ



5318 emplois depuis 2001-2002. En raison de ses surplus budgétaires gigantesques, le gouvernement peut faire plus, particulièrement dans le domaine de la recherche et du développement.

### Une politique monétaire plus équitable

Le boom pétrolier albertain, qui est pour une bonne part à l'origine de l'appréciation trop rapide du dollar canadien, génère une inflation que la Banque du Canada cherche à contenir en pratiquant des taux d'intérêt trop élevés, ce qui contribue aussi à la montée du dollar. Cette conjonction de phénomènes fait en sorte que le développement économique de l'Ouest canadien se fait aux dépens de l'Ontario et du Québec, où l'on trouve 80 % du secteur manufacturier canadien.

Le gouvernement conservateur doit cesser de se réfugier derrière l'autonomie de la banque centrale et de se laver les mains des problèmes qui affectent le secteur manufacturier. Il doit, en collaboration avec la Banque du Canada, procéder à une mise à jour de la politique monétaire pour qu'elle soit plus équitable pour l'ensemble des régions canadiennes, y compris le Québec. La Banque du Canada doit pratiquer une politique monétaire moins restrictive et réduire les taux d'intérêt de court terme par rapport aux taux d'intérêt américains, ce qui fera diminuer la valeur du dollar canadien à un niveau plus compatible avec la structure industrielle du Québec et de l'Ontario.

Mais au-delà de tout, le gouvernement fédéral devrait se soucier des drames humains que cache cette crise alors que des milliers de travailleuses et de travailleurs perdent leur emploi. Bonifier le régime d'assurance-emploi et mettre en place un programme de soutien du revenu pour les travailleurs âgés constituerait un minimum dans un contexte de faramineux surplus budgétaires appréhendés encore cette année.

Claudette Carbonneau

## Privé ou public ? 4

### Dans le tourbillon d'un CPE



10



### Transport scolaire Un long chemin

16

### Un village en sursis



18



### Syndicats et décrochage scolaire

21

### La passion du métier



27



### L'invité Clément Trudel Le pays vivace

31

# SANTÉ, À QUI DOIT-ON S'EN REMETTRE, LE PRIVÉ OU LE PUBLIC?



Notre système de santé a été conçu durant les années 60 et 70. Tous admettront aujourd'hui qu'il éprouve un certain nombre de problèmes qui nuisent à son efficacité. Mais tous ne veulent pas prodiguer le même remède au malade. À la faveur de cette affection, les promoteurs d'un système axé plus sur le privé se sont dépêchés de faire valoir leurs solutions. Selon leur diagnostic, le système public ne peut surmonter les défis que représentent le vieillissement de la population, le développement de nouvelles technologies et les contraintes financières de l'État. Mais qu'en est-il vraiment ?

par Denise Proulx et Jacqueline Rodrigue

## Solutions dans le régime public Convaincant !

**Le jeudi 15 novembre, près de 200 personnes, dont de nombreux jeunes médecins, assistaient à un colloque à Montréal sur le thème *Le meilleur moyen d'améliorer l'accès aux soins de santé pour tous, c'est d'innover au sein du système public. Plus qu'un grand vent de fraîcheur, ce colloque ranimait l'espoir en la capacité du système public de résoudre les problèmes auxquels il est actuellement confronté. Il posait également un autre constat : le problème n'est pas que financier, il touche bien plus l'organisation du travail.***

Comme l'a précisé, le Dr Simon Turcotte, un des organisateurs, le premier objectif de ce colloque consistait à présenter des modèles de réorganisation des unités de soins les plus prometteurs, de la première ligne aux soins spécialisés, qui font chuter les temps d'attente sans que des investissements massifs soient nécessaires. Le second objectif était d'examiner les facteurs facilitant ou encore limitant la mise en place de telles solutions. Ce sont en tout une douzaine de chercheurs qui ont pu présenter leurs travaux ainsi que des projets pilotes.

Le Dr Marquis-Fortin, animateur d'une table ronde, a souligné en fin de journée que ce colloque apporte d'excellentes nouvelles et déconstruit le mythe que seul le privé peut innover. Cependant, le succès ne semble possible qu'à la condition de revoir en profondeur l'organisation du travail, notamment en l'axant sur le travail en équipe et en développant



Le Dr Simon Turcotte de l'organisme Médecins canadiens pour le régime public — section Québec

des centres spécialisés ainsi qu'une gestion cohérente des soins en amont et en aval.

Un projet pilote mené dans trois sous-régions de l'Estrie auprès des personnes âgées a permis de démontrer qu'en passant d'un système centré sur l'hôpital à un autre plus centré sur le domicile du malade, on agit positivement sur la santé des clientèles avec des services qui répondent mieux aux attentes et à

un moindre coût. Mais plus que cela, une gestion d'ensemble des soins, avec une porte d'entrée unique aux services et des gestionnaires de cas, permet vraiment d'offrir les services nécessaires, que ce soit à domicile ou en CHSLD, et ce, en demeurant dans les mêmes niveaux de budgétisation. Comme le soulève une participante, il faut cesser de fabriquer des clients de CHSLD et leur fournir une vraie option.

# Le loup dans la bergerie

**Les services de santé privés seraient, semble-t-il, le pactole qui réglerait les problèmes d'accessibilité aux soins dans le réseau public et apporterait la satisfaction chez les professionnels de la santé. Mirage ! A beau mentir qui vient de loin...**

À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, la réorganisation des services orthopédiques et d'ophtalmologie a permis de réduire considérablement les délais d'attente, et ce, dans un con-

individualisé, qui intègre à mesure les informations, ces projets démontrent qu'il est possible de mobiliser les patients, de réduire les visites médicales et d'augmenter l'efficacité des traitements.

Les expériences sont donc là, et il y a de nombreux succès ; il faut voir à les exporter là où c'est possible. Il faut résolument changer les pratiques. Pour réussir, il faut oser sortir des vieux modèles uniformes et permettre une gestion locale qui encourage l'expression des besoins de chacun.

Le Dr Michael Rachlis de l'organisme Médecins canadiens pour le régime public a d'ailleurs souligné en point de presse que : « Lorsque les chirurgiens passent d'une pratique solo à une pratique multidisciplinaire, les patients sont mieux préparés pour les chirurgies, il y a moins de risque que les opérations soient annulées, les salles d'opération fonctionnent plus efficacement et les séjours à l'hôpital sont plus courts. Ces initiatives font un meilleur usage des compétences des infirmières et d'autres professionnel-les de la santé dans toutes les étapes du processus. » Et, à écouter les participants, il semble que cette façon de faire est valable dans tous les domaines.

Les présentations faites à ce colloque se retrouvent sur le site du Centre canadien de politiques alternatives ([www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca)) et sur celui des Médecins canadiens pour le régime public ([www.canadiandoctorsrmedicare.ca](http://www.canadiandoctorsrmedicare.ca)).

texte où il n'y a eu ni amélioration des lieux physiques ni acquisition d'équipements. On a plutôt procédé à une révision du déroulement des chirurgies en interdisciplinarité. Bref, on a changé les façons de faire autant en soins préopératoires que postopératoires ; on a aussi misé sur une liste unique de patients et une équipe dédiée à des opérations, qui a pu appliquer un certain protocole. Ils ont cru en ce projet et s'y sont investis. Le nombre de chirurgies en orthopédie est passé de 245 en 2002-2003 à 385 en 2006-2007, et celui en ophtalmologie de 1886 à 4165 pour la même période.

Deux autres projets menés, l'un dans la MRC Domaine-du-Roy et l'autre à la Cité de la santé à Laval, concernent le traitement des patients affectés par des maladies chroniques. Grâce à une porte d'entrée unique, au travail d'une équipe multidisciplinaire et à un plan de service

**D**ébut novembre. Les médias nous apprennent que la ministre Monique Jérôme-Forget finance à même des fonds discrétionnaires, la tenue d'un forum du *World Health Executive*, une organisation discrète favorable aux partenariats public-privé en santé. Cette même ministre des Finances et présidente du Conseil du trésor a confié la recherche de solutions aux problèmes d'accessibilité rencontrés dans le réseau public à un groupe de travail présidé par Claude Castonguay, qui œuvre depuis, lui aussi, à huis clos. Le gouvernement tient-il vraiment à conserver un réseau public de services de santé et sociaux universels, gratuits et de qualité ?

Claudette Carbonneau en doute. Depuis le conseil confédéral de la fin septembre, la présidente de la CSN appelle à la mobilisation générale. La campagne *Le public, c'est la santé pour tout le monde !*, c'est la priorité des priorités. « Confier la direction du groupe de travail à monsieur Castonguay revient à faire entrer le loup dans la bergerie », s'indigne-t-elle. Claude Castonguay, qui a consacré sa vie professionnelle au service de

l'industrie des assurances privées, ne cache pas sa préférence pour l'introduction de partenaires privés dans le système de santé. « On a vraiment l'impression, ici, que les conclusions du rapport sont écrites à l'avance », poursuit la présidente.

## Le public, un enjeu social !

La privatisation des soins de santé concerne toute la population du Québec, pas juste les travailleurs syndiqués. « Il faut comprendre l'ampleur des enjeux et s'organiser pour stopper les avancées de la soustraction, des projets de partenariat public-privé », interpelle Denise Boucher, vice-présidente de la CSN, ▶



Denise Boucher

Photo : Clément Allard

	PIB santé	Dépenses par habitant	Dépenses publiques	Espérance de vie <sup>1</sup>
<b>Suède</b>	9,1 %	2918 \$	85 %	80,6 ans
<b>Canada</b>	9,8 %	3326 \$	70 %	80,2 ans
<b>É.-U.</b>	15,3 %	6401 \$	45 %	77,8 ans

Les systèmes de santé à forte composante de financement public sont les plus efficaces.

1. Source : Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), *Panorama de la santé 2007*, indicateurs de l'OCDE pour l'année 2005.

# Assurances privées, rien de rassurant !

► responsable de la campagne pour la sauvegarde de notre système public de santé. « Avec cette dernière, nous voulons alerter la population sur les enjeux réels liés à l'offensive menée par ceux qui souhaitent faire une plus grande place encore au privé. Notre campagne vise à faire connaître nos solutions, car il en existe qui favorisent des soins plus équitables et plus efficaces », renchérit-elle.

Selon des données de l'Institut canadien d'information sur la santé, les dépenses privées en santé au Québec sont passées de 18,5 à 28,4 % des dépenses totales en santé entre 1980 et 2006. « Privatiser encore plus le système aura pour effet de créer une pression beaucoup trop forte sur la capacité des individus à payer. Nous voulons permettre aux gens d'entrevoir que les initiatives que le gouvernement veut mettre en avant par le biais de la privatisation vont les toucher. En région, cela permet également de constater que, outre la privatisation, à laquelle les régions seront moins confrontées, nos solutions contribueront à éliminer d'autres problèmes qui nuisent à l'accessibilité des services », soutient Denise Boucher.



Andrée Lapierre

## Laisser-faire inéquitable

Que va-t-il se passer après cinq ou dix ans d'un régime qui laissera le privé dicter les règles d'accès aux soins de santé ? Andrée Lapierre du module recherche du Service des relations du travail de la CSN imagine clairement que le réseau public sera victime d'un horrible cercle vicieux : des médecins iront vers les services privés, plus payants. Le temps d'attente dans les services publics sera encore plus long à cause de la rareté du personnel. Le recours croissant aux agences privées de services professionnels affectera non seulement la qualité, mais également la continuité des services. « Collectivement, nous nous sommes entendus dans les années 70 pour que la santé ne soit pas une marchandise. Ce qu'on nous propose n'a pas de bon sens. La privatisation n'est pas la solution », complète M<sup>me</sup> Lapierre.

**Les Québécoises et les Québécois qui ont des assurances paient de plus en plus cher pour garantir leur accès aux médicaments et à des soins non couverts par le réseau public de santé. Quarante-quatre pour cent des Québécois n'ont pas de telles assurances et n'ont accès qu'aux médicaments couverts par le régime public d'assurance médicaments. Qui pourra se payer des couvertures additionnelles ?**

Pour les travailleuses et les travailleurs œuvrant dans le réseau de la santé et des services sociaux, membres d'un syndicat CSN, le coût de la prime d'assurance maladie a doublé en huit ans. Il augmente à un rythme six fois plus rapide que la progression du salaire moyen. En 2007, la prime pour une couverture familiale a atteint 1536 \$. Et ce n'est pas fini. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, une nouvelle hausse de 11,5 % de cette prime d'assurance est prévue en raison particulièrement de l'augmentation du coût des médicaments.

Dans le secteur privé, si certaines assurances sont plus généreuses, c'est loin d'être le cas pour tout le monde. Mais chose certaine, tous craignent que leur assurance et l'accès aux services ne se détériorent encore plus. Dans certaines entreprises, comme Bridgestone-Firestone Canada de

Joliette, l'employeur paie la totalité des primes d'assurance maladie. Guy Charrette, président du syndicat des travailleurs et des travailleuses de cette entreprise, craint que les hausses de primes d'assurance privée fassent perdre des emplois. Il cite en exemple les États-Unis, où il n'existe pas de régime public de santé. Bridgestone-Firestone doit payer entre 7 et 23 \$ l'heure par employé de plus qu'au Québec pour assurer une couverture d'avantages sociaux à ses employés syndiqués. « Si on transpose ces coûts à Joliette, pour un horaire de 42 heures par semaine pour 1060 employés, c'est une hausse de plus de 1000 \$ par mois par employé. Cela fait beaucoup d'argent qui affecte la rentabilité d'une usine », observe-t-il.

Guy Charrette craint donc les conséquences négatives d'une présence accrue d'entreprises privées dans le réseau public de santé. Dans un contexte de mondialisation des marchés, une hausse des coûts d'assurance privée au Québec pourrait devenir un prétexte pour qu'une entreprise décide de délocaliser sa production. « C'est certain que cette réalité affectera les négociations collectives. Les travailleurs devront batailler fort pour y inclure le paiement des hausses des primes d'assurance par leur employeur, souvent au détriment des hausses salariales. Au bout du compte, le privé dans le réseau de la santé conduira à un appauvrissement des travailleurs », prédit-il.



Guy Charrette

Même craintes du côté du transport scolaire où Lyne Lacerte, du syndicat des autobus Terremont, a vu



Lyne Lacerte

au fil des ans la protection de leur assurance collective se réduire en peau de chagrin, et ce, non seulement dans son syndicat, mais dans l'ensemble de ceux de ce secteur. « À chaque renouvellement de contrat, on remet en question des volets de notre assurance collective, car ça coûte trop cher. Peu d'employeurs dans notre secteur contribuent à 50 %, souvent leur part est minime. Nous gagnons entre 12 000 et 17 000 \$ par année, et chez nous, nos primes sont de 1200 \$ pour une assurance individuelle et près de 1800 \$ pour une assurance familiale, et elle couvre seulement les médicaments et quelques thérapeutes, explique-t-elle. Il y a de moins en moins de gens qui détiennent une assurance privée dans notre secteur. La moyenne d'âge est élevée, 49 ans. Je ne crois absolument pas à cela, lorsque l'on tente de nous faire croire qu'avec les assurances privées, on va payer moins cher et avoir de bonnes polices. Même en nous regroupant, nous aurions des primes dispendieuses que nous ne pouvons nous permettre. C'est un magasinage constant, et plusieurs ne



Photo : Alain Chagnon

se retrouvent plus qu'avec l'assurance du gouvernement et une p'tite assurance salaire et vie », ajoute-t-elle. Selon elle, ce sont maintenant 80 % des syndicats de son secteur qui n'ont pratiquement plus que l'assurance gouvernementale.

De même, pour les employé-es du secteur public, aussi bien dire que le gouvernement ne cotise presque pas, plus ou moins 10 % du coût total. Ce qui veut dire que chaque travailleur du système public de santé assume 90 % des couvertures d'assurance privée auxquelles il a droit. « Avec les hausses à venir, un travailleur qui gagne 30 000 \$ par année devra faire des choix de couvertures pour respecter sa capacité de payer. Et le danger est que ces choix ne seront pas nécessairement avantageux pour sa santé », s'inquiète Gilles Lamontagne, président du comité des assurances de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN.

### Le faux prophète

Le recours aux services privés de santé ne diminue pas les coûts de la santé ni les listes d'attente. D'une part, les assurances privées haussent constamment les coûts de couverture et les frais d'administration. En revanche, les régimes à payeur unique permettent d'éviter bon nombre de ces coûts. Ainsi, la Régie de l'assurance maladie du Québec ne consacre que 2 % en frais de gestion pour le remboursement de plus de 5 milliards de dollars de réclamations, tandis que ces mêmes frais chez les assureurs privés s'élèvent à 10 % et davantage, ont révélé Valérie Martin et Geneviève Bougie, dans un texte sur le financement de la santé au XXI<sup>e</sup> siècle, paru dans le fascicule *100 idées citoyennes pour un Québec en santé*, publié par l'Annuaire du Québec, en 2005. D'autre part, des études démontrent que les professionnels doivent souvent négocier avec les compagnies d'assurances la durée d'un traitement et le type de médication à utiliser. « Le danger

### Régime familial complémentaire d'assurance des membres du réseau de la santé et des services sociaux de la CSN<sup>1</sup>

	Coût annuel
2000	814,73 \$
2007	1536,65 \$
2008	1713,41 \$



Gilles Lamontagne

est que les compagnies d'assurances mettent beaucoup de pression sur les employé-es pour qu'ils utilisent les couvertures qui leur rapportent le plus de profits. On va créer des monstres dont on risque de perdre le contrôle », entrevoit Gilles Lamontagne.

1. Source : Fédération des professionnelles-CSN, Fédération de la santé et des services sociaux-CSN et SSQ

# Quand le privé brouille encore plus les cartes

**Depuis février 2007, le Syndicat des professionnels en soins infirmiers et cardiorespiratoires de l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal dénonce la persistance d'une pénurie de personnel. Chaque mois, la présidente Lise Therrien relate aux membres du conseil d'administration la souffrance des travailleurs et des travailleuses qui subissent un alourdissement de leur tâche. « Il y a des jours où nous devons nous occuper du double de patients, parce que les absences n'ont pas été comblées. Et il n'est pas rare que la direction nous demande d'assurer en plus un service de soir. Nous sommes épuisées. Un hôpital, ce n'est pas une chaîne de montage », s'indigne l'infirmière auxiliaire qui pratique depuis 30 ans.**

O n est loin du caprice. Les professionnels de la santé sont soucieux de ne pas faire d'erreurs. Ils veulent bien soigner leurs patients, leur offrir un confort minimum. Par exemple, prendre le temps de lever un malade pour lui éviter des plaies de lit. Donner un bain quotidien à un autre qui souffre d'incontinence. L'employeur leur répond de diminuer la qualité des services.



Photo : Michel Giroux

pour parler s'engagent entre l'hôpital du Sacré-Cœur et la clinique privée RocklandMD pour conclure une entente afin que cette dernière s'occupe des chirurgies d'un jour. « Ça n'a aucun bon sens. Nous avons deux blocs opératoires inutilisés et huit infirmières qui approchent de leur retraite. Nous planifions en faire des mentors auprès des jeunes. En transférant le service au privé, on vide



Lise Therrien

l'hôpital de toute la richesse de son expertise », s'inquiète Lise Therrien. Selon la direction de l'hôpital, c'est le manque d'infirmières qui justifie la négociation d'un contrat avec un entrepreneur privé pour qu'il prenne en charge des patients dont l'hôpital a la responsabilité.

Lise Therrien ne cache pas son intention de faire avorter le projet entre l'hôpital du Sacré-Cœur et la clinique médicale RocklandMD. « C'est un cercle vicieux. Nous pourrions pratiquer les chirurgies à l'hôpital s'il y avait une réorganisation. Nous avons présenté un plan. Nous ne sommes pas des gestionnaires, mais nous travaillons dans les unités, avec les malades, on sait comment remplir notre rôle. On espère que l'employeur l'analysera avec sérieux. »

## Un PPP comme solution

26 juin 2007. Les infirmières, les infirmières auxiliaires, les inhalothérapeutes, les perfusionnistes cardiovasculaires de l'hôpital du Sacré-Cœur assistent à un autre conseil d'administration pour répéter leur exaspération. Trois jours plus tard, le ministre Philippe Couillard offre une prime salariale de 10 % aux infirmières affectées aux urgences. Seules celles qui détiennent un poste à temps complet y ont droit. La grogne gagne tout le personnel de l'hôpital, car lorsque l'urgence déborde, les employé-es aux étages supérieurs sont aussi tous essoufflés. À la suite de

cette annonce, la présidente du syndicat s'est interrogée : la pénurie de personnel serait-elle artificiellement entretenue afin de démontrer que les

agences et les autres services offerts par le privé sont indispensables ?

Un peu plus tard au cours de l'été, une réponse lui est venue. Des



**On ne peut changer fondamentalement la vie des gens sans les consulter. Le gouvernement du Québec doit tenir un véritable débat public sur le système de santé.**



Photo : Alain Chagnon

Le 5 novembre, plus de mille personnes ont manifesté à Saint-Sauveur, dans les Laurentides, pour dénoncer le Davos de la santé, une réunion secrète réunissant des décideurs de plusieurs pays industrialisés, dont plusieurs partisans d'une plus grande participation du privé dans le système de santé.

## Les agences privées, un cancer

« Les agences privées, c'est un véritable cancer. Plus le ministère de la Santé et des Services sociaux va leur créer de la place, plus la pénurie de personnel s'accroîtra dans le réseau public. » Lise Therrien constate que plusieurs jeunes professionnels préfèrent ce système d'emploi sur appel, même s'il comporte de grandes lacunes, car il leur permet de choisir leurs horaires de travail. Les agences font partie du problème de qualité et d'efficacité du réseau public de santé, ajoute-t-elle.

Pour la présidente de la CSN, Claudette Carboneau, « on ne le dira jamais assez : on ne réglera pas les problèmes d'accès aux soins en transférant les infirmières et les médecins du public vers le privé. La privatisation ne multiplie pas les personnels. Au contraire, elle dégarnit le système public. »

## Pas à pas, une privatisation planifiée

**Les défenseurs du réseau public de santé et de services sociaux assistent à une stratégie patiente d'introduction du privé dans l'offre de services. Rappel de quelques faits saillants.**

**1988 :** On peut lire en conclusion du rapport de la Commission Rochon, du nom de son président Jean Rochon (avant qu'il ne devienne ministre de la Santé et des Services sociaux), que « l'expansion d'un système privé parallèle, soutenu par l'assurance privée, ne devait pas être encouragée ».

**28 novembre 2002 :** Roy Romanow, président de la Commission royale d'enquête sur l'avenir des soins de santé au Canada, connue sous le nom de Commission Romanow, déclare que le recours à la participation de l'utilisateur aux frais, lors de la consommation de services de santé, ne favorise pas l'utilisation efficace des ressources et ne réduit pas le niveau des dépenses gouvernementales. « Cette forme de frais va à l'encontre du principe d'équité, puisque la consommation des services est liée à la capacité de payer de la personne et qu'elle risque d'avoir des effets indésirables sur la santé des patients. »

**9 juin 2005 :** La Cour suprême du Canada rend une décision partagée dans l'affaire Chaoulli (4 juges contre 3). Ce jugement obligera le gouvernement du Québec à déve-

lopper des solutions pour régler les problèmes d'accès aux services dans des délais raisonnables.

**Mi-juillet 2005 :** Dans le rapport Ménard, du nom de son président Jacques Ménard, il est prédit que les dépenses et les revenus du gouvernement en matière de santé atteindront 25 milliards de dollars en 2030. Il est également recommandé « l'introduction de partenariat public-privé pour la construction d'établissements, la prestation de certains services aux personnes âgées ou en perte d'autonomie et l'élargissement de la gamme de services diagnostiques ou thérapeutiques par des cliniques privées affiliées à un centre hospitalier, de même que la privatisation des services de buanderie, d'entretien et d'alimentation ».

**12 décembre 2006 :** L'Assemblée nationale adopte en pleine nuit, sous le bâillon, le projet de loi 33 qui instaure un mécanisme de « garantie d'accès » aux services afin de réduire les délais d'attente, particulièrement en ce qui concerne trois chirurgies électives (cataracte, genou et hanche).

**24 mai 2007 :** Lors de la présentation de son budget 2007-2008, le gouvernement annonce la mise en place d'un groupe de travail, le groupe de travail Castonguay, du nom de son président, l'ex-ministre de la santé Claude Castonguay. Dans son rapport, le comité formulera des recommandations sur les meilleurs moyens à prendre pour assurer un financement adéquat du système de santé. Le gouvernement du Québec promet à sa suite un plan d'action qui assurera la pérennité du financement de la santé, tout en accordant une place au secteur privé.

**9 août 2007 :** L'hôpital du Sacré-Cœur entreprend des démarches afin de pouvoir conclure éventuellement une entente avec la Clinique RocklandMD pour des services de chirurgie générale, avec la bénédiction du ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Philippe Couillard. Il existe pourtant deux blocs opératoires inutilisés au sein de l'établissement. Le Syndicat des professionnels en soins infirmiers et cardiovasculaires et les anesthésistes s'y opposent et déposent un plan de réorganisation du travail qui permettrait de conserver les chirurgies à l'interne.



# Dans le tourbillon d'un CPE

par *Benoit Aubry*

Photos : Michel Giroux

**Jusqu'à dernièrement, mes connaissances pratiques en matière de « garderie » remontaient à plus de 20 ans, du temps où j'allais y reconduire les deux petits de la maisonnée, à Québec.**

**Attendri, chaque séparation du matin me bouleversait un peu en laissant les enfants aux éducatrices, qu'on n'affublait plus du titre de « gardienne » depuis des années déjà, puisqu'elles faisaient dorénavant œuvre d'éducation structurée.**

**Ma confiance en elles était totale, mais les enfants étaient si petits, si vulnérables.**

**Q**uestion de mettre à jour mes informations concernant ces établissements qui accueillent quotidiennement nos petits amours, je me suis rendu au CPE Bilbo, en novembre, dans le quartier multiethnique de l'est de Montréal qu'on appelait autrefois Tétreaultville. Cette fois, je vivrais une journée dans la vie d'un centre de la petite enfance, mais de l'intérieur.

Dès 7 h, quelques éducatrices et un éducateur sont fin prêts pour l'accueil des enfants à l'installation Grande Ourse, qui héberge chaque jour de la semaine une soixantaine de petits âgés de 2 ans et demi à 5 ans. L'installation connexe, la Petite Ourse, reçoit également une soixantaine de bambins âgés de 18 mois à

5 ans. L'âge des enfants peut se chevaucher d'une installation à l'autre afin de réunir en un seul lieu ceux d'une même famille.

Peu à peu, les marmots, bien éveillés malgré l'heure matinale, se pointent dans la salle d'accueil en compagnie d'un adulte. Le père qui sert fort sa fille dans ses bras avant de quitter, la mère qui embrasse affectueusement son fiston, sont émouvants de sincérité. Les souvenirs remontent vite à la surface.

Mais dès que les parents s'éloignent, l'un des enfants rejoint ses amis à une table de jeux, l'autre cherche un peu de réconfort sur les genoux d'une éducatrice, tandis qu'une troisième est déjà absorbée par ses activités ludiques. Accueillis dans la bonne humeur par Michel Laforge, fort d'une expérience de 24 ans au même endroit, et par Brigitte



Les enfants apprennent par des jeux, mais des jeux planifiés. Ici, un enfant écoute les battements du cœur de Brigitte Forest.

Forest, il est évident que les petits se sentent chez eux. Auprès d'un père, Michel s'informe de l'état de santé d'une fillette toute pimpante. « Oui, elle va mieux ce matin. » Une autre, fort mignonne, refuse obstinément d'enlever son beau petit chapeau blanc. Pas de problème, ça va lui passer !

À 7 h 30, huit enfants, certains à la bougeolette facile et quelques autres plus calmes, animent la grande salle d'accueil. Dix minutes plus tard, Brigitte en amène huit dans son local afin de faire place aux nouveaux arrivants. Jusqu'à 8 h 30, les éducatrices se présentent tour à tour au travail, au même rythme que les enfants, puis la « vraie » journée commence : chacune d'elles part avec son groupe, toujours le même. C'est à ce moment que « je retrouve mes enfants », explique Michel. Les éducatrices prennent soin des petits durant une période de neuf heures, sans vraiment de relâche, quatre jours par semaine.

**Michel Laforge est reconnu comme étant un consolateur d'enfants hors pair ; ces derniers ne s'en privent pas.**

Brigitte a la responsabilité des plus jeunes, qui sont âgés de 2 ans et demi à 3 ans. « À cet âge, dit-elle, ils ont beaucoup d'apprentissages à faire. Ils quittent le foyer familial pour la première fois, de sorte qu'il faut notamment mettre l'accent sur la socialisation. » Un âge pas facile, de toute évidence !

### **Une vigilance de tous les instants**

Lucie Dion, qui travaille au CPE Bilbo depuis 10 ans, se passionne pour son travail, même si physique-

ment il est très exigeant. Les maux de dos, entre autres, causés par le fait de soulever les enfants, les bacs de jeux, le matériel en général, sont fréquents. À l'instar de ses camarades, le bien-être, la qualité de vie et l'éducation des enfants se retrouvent au cœur de ses préoccupations. « Ce travail exige une vigilance de tous les instants parce que nous travaillons avec des êtres humains. »

Michel est également très conscient du rôle important qu'il occupe dans la formation de ces petits êtres placés sous sa charge ; il essaie d'in-

tégrer aux moments de routine des responsabilités. Il explique que la qualité des interventions qu'il a avec eux, « le savoir-être », la façon d'intervenir dans des situations problématiques sont primordiales. Après tout, ne fait-il pas figure de modèle auprès de ces adultes de demain ?

Chantal Deslauriers aime ce contact avec les enfants. « Ils sont authentiques ; ils ont soif d'apprendre. »

« C'est un milieu enrichissant, commente de son côté Linda Martineau. Les enfants nous apportent beaucoup. » Certains, qui ont des défis particuliers à relever, prennent cependant une bonne dose d'énergie à l'éducatrice. Qu'il s'agisse de problèmes de développement, de comportement, de famille en difficultés ou autres, ils exigent de l'attention et un plan d'intervention qui doit être établi en collaboration avec les parents.

« Dans ces cas-là, il ne faut surtout pas oublier les autres. Tout enfant est unique, il faut s'adapter à chacun. » Elle ne peut mieux dire étant donné que son groupe compte des enfants d'origines diverses : d'Afrique, de Chine, d'Égypte, des Philippines, ce qui ajoute quelques difficultés liées aux mœurs, à la nourriture, à la langue (surtout en début d'année) et bien d'autres surprises encore. Ainsi, comment expliquer





« Quand un enfant a une difficulté particulière et qu'il réussit à la vaincre, c'est fantastique », de confier Nathalie Blais.

### L'horaire type d'une journée

L'horaire type d'une journée dans le groupe de Nathalie Blais, Les Météorites, commence à 8 h 30, à l'accueil, puis se poursuit dans son propre local à 9 h pour la désinfection des tables, le lavage des mains et la collation. Le fait de réunir les enfants en petits groupes diminue le bruit ambiant, omniprésent dans un CPE.

Nathalie, militante syndicale qui, avec Linda Martineau, représente ses consœurs aux assemblées régionales, a cinq ans d'expérience pratique au CPE Bilbo. Elle détient un DEC en service de garde, un certificat universitaire en soutien pédagogique,

que, a commencé un certificat en intervention précoce (prévention des troubles) et aspire à faire un bac en petite enfance. Elle a dix enfants âgés de quatre et cinq ans sous sa responsabilité. Question naïve : « Est-ce qu'ils vous considèrent un peu comme leur mère ? » Réponse non ambiguë : « Ah non, pour eux, je suis vraiment une éducatrice, dit-elle, parce que je fais véritablement de l'éducation. Le lien avec les enfants n'est pas comme à la maison ; par exemple, ici les enfants mangent ce qu'on leur donne sans rouspéter. »

À 9 h 30, elle leur explique le programme de la journée, dont le thème change quotidiennement, ce qui éveille et diversifie l'intérêt des

en quoi consiste l'Halloween à un enfant qui non seulement ne s'est jamais déguisé, mais qui n'a pas la moindre idée de la signification du déguisement ?

Les centres de la petite enfance sont résolument orientés sur le développement de l'enfant, en tenant

compte de sa personnalité et de ses intérêts, dans un environnement où le jeu tient une place d'apprentissage prépondérante. Au CPE Bilbo, tout est mis en œuvre pour que l'enfant progresse dans les meilleures conditions possible.

## La popote pour les enfants

# Un art au quotidien

« Les enfants m'adorent, surtout quand j'arrive avec le dîner », affirme Marie Tremblay, en esquissant un sourire. Cuisinière à la Grande Ourse depuis cinq ans, elle leur rend bien cette affection. « J'essaie toujours de préparer ce qu'ils aiment et je n'oublie jamais que je cuisine pour eux et non pour les adultes. »

Reine et maîtresse à bord de sa grande cuisine brillante de propreté, elle travaille méthodiquement, avec passion et amour, de 7 h à 14 h, du lundi au vendredi, pour servir deux collations et un dîner à ses 60 petits affamés et 10 adultes.

### Jamais le même repas en cinq semaines

Son menu est planifié pour cinq semaines et tous les repas sont différents durant cette période. Le repas servi aujourd'hui ne reviendra donc pas à la carte avant un mois et demi.

En plus de produire un menu d'été (plus léger et moins de cuis-

son), elle en concocte un pour la saison froide (plus de soupes, entre autres). Mais elle ne sert pas de desserts parce que « les enfants mangent mieux ainsi ». Elle ne cuisine pas de « grosse friture » non plus ; « tout est santé, ici ». Croyez-le ou non, elle fait manger du tofu aux petits et ils en redemandent. « Il faut dire que ce

plat est bien appêté et présenté de façon agréable », rigole-t-elle.

Chaque semaine, le menu est composé de deux repas de viande, deux végétariens et un de poisson. Elle s'organise pour servir des portions de viande, de légumes, de fruits et de produits laitiers qui respectent les normes appropriées afin que ses

petits protégés croissent en santé... sinon en sagesse. Elle doit également tenir compte des menus spéciaux à préparer pour les enfants dont la religion des parents interdit tel ou tel aliment.

Si ça demande beaucoup de planification, demandez-vous ?



petits. Lors de notre visite dans son groupe, le thème général du mois était la manipulation. Quelques enfants s'amusaient ferme, les deux mains dans une pâte spéciale, à distinguer les différentes textures du matériau, tandis que d'autres maniaient différents objets.

Jusqu'à 11 h 25, la marmaille participe à des activités de groupe, des ateliers et des jeux à l'extérieur, tous en lien avec des apprentissages reliés notamment à la motricité, au cognitif, au langage, au socioaffectif. « Nous sortons chaque jour, précise Nathalie. Parfois, ça prend presque autant de temps à les aider à s'habiller que les minutes passées à l'extérieur, mais ils prennent l'air quotidiennement », rigole-t-elle.

Les éducatrices accomplissent une multitude de tâches différentes en une journée. Après le dîner, pris à 11 h 30 dans leur local respectif, il s'agit de desservir les couverts, de nettoyer, de ranger, et ce, tout en surveillant les marmots occupés à des « jeux libres avec les amis ». Quand un enfant est malade, elles se mutent en infirmières.

Évidemment, comme tous les enfants, ils sollicitent sans cesse l'attention, que ce soit pour poser une question, confier un gros secret,



France Thibeault, directrice du CPE, ne lésine jamais sur la formation de celles qui accueillent les petits chaque jour de la semaine, les éducatrices. De son point de vue : « Nous devons tous nous rappeler que les enfants doivent demeurer au centre de nos préoccupations. »



recevoir un mot d'encouragement ou simplement quémander une caresse. D'une patience à toute épreuve, l'éducatrice répond calmement à chacun d'eux.

À midi 40, cinq minutes avant la sieste, c'est le moment de raconter une histoire aux petits. Il faut voir avec quelle attention ils écoutent. Puis l'éducatrice, avec « l'aide » des enfants, installe les matelas dans le local. Accompagnés de leur doudou ou de leur toutou, ils se préparent au dodo en écoutant de la musique

classique. Ceux qui se réveillent avant 15 h rangent matelas et amis en peluche, mettent leurs chaussures et choisissent un jeu calme.

### Enfin une pause !

Le moment de la sieste est le seul de la journée où les éducatrices peuvent prendre une pause. Pendant que l'une surveille deux groupes, l'autre se repose un peu et vice-versa. Les enfants ne sont jamais laissés seuls sans surveillance, même pour quelques minutes.

Après la collation de l'après-midi, ils peuvent s'adonner à des jeux libres. Vers 16 h, les éducatrices qui étaient en poste à 7 h confient « leurs » enfants à celles qui restent jusqu'à 17 h 30. Il y a de l'activité dans l'air. Puis, en fin de journée, celles-ci laissent leurs petits amis aux éducatrices de la salle d'accueil, où les parents passeront les chercher.

« Les enfants sont calmes aujourd'hui », mentionne Nathalie. « Ah oui ? » Le bruit, omniprésent,



Danielle Théberge est préposée à l'entretien préventif. Elle désinfecte tout, des rampes d'escaliers aux jouets en passant par les casiers. Elle voit également à ce qu'il ne manque aucune fourniture, prépare les accessoires pour le gymnase, puis identifie, classe et range les jouets, en fonction des thèmes abordés. Occasionnellement, elle dépanne les éducatrices.

# Métier : pédagogue de proximité

est une source majeure de stress. « Quand j'arrive chez moi, confie-t-elle, j'ai le goût du silence absolu ; je n'ai aucune difficulté à m'endormir le soir. »

Même si les journées sont longues et fort occupées, Nathalie estime qu'elle exerce « un très beau métier ; les enfants nous expriment beaucoup de reconnaissance ». Ils lui offrent fréquemment des dessins personnalisés, la cajolent et lui balbutient tout plein de mots tendres. « Ils sont contents de nous voir. Quand ils sont heureux, nous vivons de beaux moments. »

Les progrès des enfants constituent une belle source de contentement. « Après un an en leur compagnie, on constate leur évolution ; c'est motivant. Quand un enfant a une difficulté particulière et qu'il réussit à la vaincre, c'est fantastique. » Elle observe que la collaboration des parents est importante pour faire évoluer les enfants et « la plupart du temps nous l'avons ».

« Le plus difficile est lorsqu'ils ne s'entendent pas, mais comme les adultes, ils doivent apprendre à vivre ensemble. Nous travaillons beaucoup sur les habiletés sociales, de sorte qu'au moment d'aller à l'école, ils pourront s'exprimer en paroles au lieu de frapper. Ici, on leur montre tôt à vivre en société. »

Au CPE Bilbo, les éducatrices s'entendent bien et s'entraident, ce qui crée un climat de travail agréable et un bel exemple pour leurs protégées, confie-t-elle. Les diverses formations qu'elles reçoivent régulièrement contribuent à perfectionner leurs connaissances pédagogiques. Les locaux adéquatement aménagés font aussi en sorte que les petits évoluent dans un milieu enviable.

Michel abonde dans le même sens : la qualité de vie générale, l'environnement physique du CPE

L'une des fonctions les plus importantes du CPE Bilbo est sûrement celle de directrice pédagogique, occupée par Chantale Robitaille, qui cumule 20 ans de précieuse expérience comme éducatrice. Et de toute évidence, son travail est apprécié, autant à la Grande Ourse qu'à la Petite Ourse.

Ses fonctions, multiples, consistent entre autres à apporter du soutien aux éducatrices, à s'intégrer dans les différentes activités pour mieux guider les éducatrices et leurs protégés, à organiser des cours et de la formation sur mesure, à faire le suivi auprès des parents, du CLSC ou des hôpitaux quand une éducatrice détecte un problème chez un enfant. Par exemple, elle observe que des problèmes de développement, dus au manque de stimulation ou d'encadrement, sont de plus en plus fréquents. Quand ces troubles sont décelés, l'enfant est encadré



par une équipe médicale à laquelle l'éducatrice responsable participe.

Parfois, aussi, ce sont les parents qui viennent consulter les éducatrices et la directrice pédagogique pour tenter de régler des problèmes

observés chez leur enfant. Afin de guider les parents, Chantale leur remet beaucoup de documentation portant sur l'éducation et le développement de l'enfant.

et les bonnes conditions de travail incitent le personnel à une grande stabilité d'emploi.

Croix de bois, croix de fer..., après ces quelques heures passées au CPE Bilbo, c'est sans hésitation aucune que je confierais mes pe-

tits trésors aux Nathalie, Michel et Brigitte de nos centres de la petite enfance. Ils y seraient entre bonnes mains.





*Charte de la laïcité*

# Intégration et respect

*par Jacqueline Rodrigue*

**Il semble bien que certains accommodements raisonnables pour motifs religieux ont constitué les réelles bougies d'allumage du débat qui s'est prolongé tout au cours de l'automne lors de la Commission Bouchard-Taylor. La CSN a tenu à participer à ce débat, d'autant plus qu'elle considère qu'il revient également à l'ensemble de ses membres de se préoccuper de l'intégration des immigrantes et des immigrants, notamment dans les milieux de travail. Le cœur du mémoire qu'elle a déposé porte sur une Charte de la laïcité.**

« **E**n déconfessionnalisant son système d'éducation, le Québec a fait un pas majeur dans l'affirmation de la laïcité. Il est temps, croyons-nous, d'aller plus loin en proclamant ouvertement le caractère laïque de l'État en fixant son sens dans une Charte de la laïcité, mais nous optons pour une laïcité ouverte qui assure aux individus le droit d'exprimer leurs opinions et leurs croyances dans la vie quotidienne et dans l'espace public », commente Claudette Carbonneau, présidente de la CSN.

Pour la CSN, en plus de rendre officielle la laïcité du Québec, la charte devra définir la nécessaire neutralité qui la concrétise dans

l'appareil d'État, ses services aux citoyennes et aux citoyens, ses institutions et auprès de ses représentants. La confiance que le citoyen aura d'être traité de façon objective réside dans cette neutralité.

Une telle charte devrait donc énoncer les éléments propres à garantir cette neutralité. Par exemple, étant donné que le réseau de l'éducation est maintenant non confessionnel, cette neutralité devra s'appliquer aux personnes qui y travaillent et se traduire par l'interdiction de manifester leurs convictions religieuses ; cet interdit ne s'appliquant pas aux élèves hormis pour le voile intégral. En ce qui concerne les autres ins-

titutions ou les services publics, la CSN croit qu'il faudra débattre pour chacun, dans le processus d'élaboration de la Charte de la laïcité, de la pertinence d'appliquer cette même règle de neutralité. De plus, elle devra s'établir sur des principes qui garantissent l'égalité des sexes qui prévaut dans notre société.

« La charte poserait des paramètres d'application générale de la laïcité au Québec. Cela présente l'avantage d'éviter le développement anarchique, inégal et à la pièce de réponses aux demandes d'accommodements ou d'ajustements pour motifs religieux ainsi qu'une judiciarisation à outrance du processus. Des guides d'application à l'intention des

administrations publiques devraient suivre l'adoption d'une telle charte », a souligné Lise Poulin, secrétaire générale de la CSN, responsable du dossier.

## **Il est temps d'accentuer les efforts**

Outre l'adoption d'une Charte de la laïcité, la CSN propose de renforcer les mesures d'intégration économique, sociale et culturelle des immigrantes et des immigrants. Pour contrer les préjugés, l'ignorance et la discrimination, des actions doivent être entreprises dans le milieu de l'éducation, dans les médias ainsi que dans les milieux de travail. Pour ces derniers, par exemple, le gouvernement devrait favoriser des programmes de formation portant sur la réalité interculturelle et sur le racisme. Les employeurs pourraient également intégrer des cours de français dans leur plan de formation.



Photo : Alain Chagnon

# Transport scolaire

## Le long chemin vers la reconnaissance

par Louis-Serge Houle

**Il y a eu de l'action au début de 2007 chez les conductrices et les conducteurs d'autobus scolaire. Les manifestations se sont succédé pour faire reconnaître un métier, en apparence simple : transporter en toute sécurité quelque 575 000 jeunes quotidiennement au Québec. Des objectifs ont été atteints sur les priorités du secteur du transport scolaire de la FEESP-CSN, mais la route est encore longue pour ces femmes et ces hommes sous-payés qui veulent « sortir de la misère », comme le dit leur président Jacques Forgues.**

La plupart commencent leur journée de travail vers 6 h 30 et la terminent autour de 18 heures. Le salaire : un peu plus de 400 \$ pour chacune des semaines de l'année scolaire. Un revenu brut, bien entendu. « Si nous transportions des ordures, nous recevions un bien meilleur salaire », est intervenue la présidente du Syndicat des Autobus Terremont (CSN), Lyne Lacerte, lors d'une réunion des délégués du secteur à l'hiver 2007.

Pas important, le transport des élèves ? Tôt le matin, parfois le midi, et en fin d'après-midi, les autobus jaune et noir sillonnent les rues et les routes du Québec, enlevant un souci à plusieurs centaines de milliers de parents qui n'ont pas à se préoccuper du transport de leurs enfants à l'école ni du retour à la maison. On peut s'imaginer les acrobaties quotidiennes auxquelles ils se livreraient, souvent pressés de se rendre à leur travail et de revenir pour le souper et les devoirs, si ce service public n'existait pas.

### Moins financé au Québec

Selon les statistiques du ministère de l'Éducation, les élèves peuvent passer près d'une heure par jour dans un autobus scolaire, certains plus de 90 minutes. Pourtant, ce travail est toujours dévalorisé, les 6000 conductrices et conducteurs gagnant en moyenne moins de 17 000 \$ par année. Secteur sous-financé, le coût du transport par écolier est inférieur au Québec à la moyenne canadienne. La comparaison avec l'Ontario ne tient pas la route, cette province versant 810 \$ par élève contre 679 \$

au Québec et 720 \$, en moyenne, au Canada.

Ces travailleurs ne demandent pourtant pas la lune. Pour vivre un peu plus décemment, ils réclament l'injection d'un montant de 15 millions de dollars par année, en plus d'un ajustement basé sur l'indice des prix à la consommation, sur un budget de 495 millions pour l'ensemble du transport écolier. Le gouvernement a accepté de verser l'IPC, mais il faut maintenant s'assurer que les commissions scolaires leur versent ces montants.

Jacques Forgues conduit un autobus scolaire depuis 30 ans cette année. Son salaire ? Moins de 20 000 \$ par année. « Moi, je compte parmi les mieux payés, car mon horaire est de 28 heures par semaine, nous dit-il. C'est peu, nous ne sommes pas considérés pour ce que nous faisons, mais nous sommes partis de très loin. »

Lorsqu'en 1980, avec des camarades de travail, il a fait entrer le syndicat CSN à La Diligence, un transporteur des Laurentides, son salaire était de 100 \$ par semaine. À la signature de la première convention



Photo : Michel Giroux

Jacques Forgues, président du secteur du transport scolaire, Claudette Carbonneau et Ginette Guérin, présidente de la FEESP-CSN, ouvraient la manifestation précédant un rassemblement, le 24 mars 2007, à Trois-Rivières.

collective, il grimpe à 196 \$, l'ancienneté est reconnue, des congés sont accordés ainsi que d'autres avantages. « Nous n'avions aucune condition de travail. Avec la CSN, on a surtout gagné le respect. Aujourd'hui, nous poursuivons notre bataille pour être reconnus pour ce que nous faisons : transporter des enfants ! », poursuit le militant.

### Un vol éhonté

Il est difficile d'améliorer ses conditions de travail lorsqu'on est à la merci d'un processus d'appel d'offres. Elles-mêmes sous-financées, les commissions scolaires ont souvent utilisé ce procédé à l'échéance des contrats qui les liaient avec les transporteurs scolaires pour diminuer leurs frais. En accordant le contrat au plus bas soumissionnaire, elles ont participé à un système qui joue en défaveur des conducteurs, les confinant dans des conditions inférieures.

Ça ne s'arrête pas là. Au cours des dernières années, ces derniers ont dû aussi faire pression pour amener les commissions scolaires à mettre fin au détournement des sommes prévues par le ministère pour le transport des écoliers. Depuis 1997, lorsque le gouvernement cesse de verser dans des enveloppes budgétaires strictement dédiées à ce secteur pour les remettre dans le budget global des commissions scolaires, plus de la moitié d'entre elles utilisent ces montants à d'autres fins.

La mobilisation du printemps a réussi à faire bouger le ministère de l'Éducation. Le principe de l'enveloppe fermée est acquis et la ministre Courchesne s'est déclarée favorable au renouvellement des contrats de gré à gré entre les transporteurs et les commissions scolaires. « Il faut que nous cessions de craindre de voir nos employeurs perdre leur contrat au profit d'un concurrent, la plupart du temps non syndiqué », de dire Jacques Forgues.

Le gouvernement a aussi relevé le budget pour rendre conformes

les autobus aux normes environnementales et pour tenir compte de la hausse du coût de l'essence. « De l'argent pour la tôle, c'est bien beau. Maintenant, il faut penser à ceux qui sont derrière le volant », lance Jacques Forgues.

Dès janvier, les 41 syndicats du transport scolaire de la Fédération des employées et employés de services publics (CSN) consulteront leurs membres sur un plan d'action pour obtenir l'ajustement dont ils ont besoin pour relever leurs conditions. Ils le font pour eux, bien sûr, mais aussi

pour assurer une relève. La moyenne d'âge est de plus de 48 ans et la pénurie de main-d'œuvre est partout constatée, car, dans le contexte de l'emploi qui prévaut au Québec, peu de jeunes sont intéressés à faire ce travail pour un salaire de moins de 20 000 \$ par année.



Photo : Michel Giroux

Plus de 500 conducteurs et conductrices d'autobus scolaire ont participé à un rassemblement de leur secteur, le 24 mars 2007, déterminés à obtenir un financement adéquat du transport scolaire.

## Pour une politique nationale de discipline et de sécurité

**A**vec raison, les enseignantes et les enseignants du primaire et du secondaire dénoncent souvent le nombre trop élevé d'écoliers dans les classes et les difficultés d'apprentissage et d'instauration de discipline qui en découlent. Lorsque se terminent les classes, on peut comprendre que les jeunes aient envie « d'ouvrir leur soupape ». À 50, 60, voire 72 dans un autobus, il n'est pas toujours aisé de faire respecter la discipline.

« C'est difficile de demeurer concentré au volant en ayant tou-

jours un œil dans le rétroviseur pour s'assurer que les élèves demeurent assis, qu'ils n'obstruent pas l'allée de leurs sacs, qu'ils ne se chamaillent pas, explique Jacques Forgues. Souvent, ils sont irrespectueux et il n'est pas rare qu'ils nous envoient promener. Dans ces situations, nous souhaiterions avoir l'appui des directions d'école et des commissions scolaires, et ce n'est pas souvent le cas. »

C'est justement pour se doter d'une politique nationale et uniforme de discipline et de sécurité que les syndicats CSN du secteur transport scolaire se sont mobilisés au cours des dernières années. La ministre Courchesne vient d'acquiescer à cette revendication, mais, au moment d'aller sous presse, rien de concret n'avait encore été fait. Si près du but, les syndiqué-es n'ont pas l'intention de lâcher le morceau.





## *Saint-Michel-des-Saints en sursis* **17 ans d'ancienneté** **15 minutes de préavis**

*par Louis-Serge Houle*

**La population de Saint-Michel-des-Saints retient son souffle, plongée dans la crise forestière qui a fait fermer les deux usines qui assuraient, pour l'essentiel, son gagne-pain. Les comités de citoyennes et de citoyens s'activent depuis des mois pour relancer la scierie et l'usine de panneaux gaufrés, propriétés du géant Louisiana Pacific qui a mis la clé dans la porte le 8 août 2006.**

**L**e temps s'écoule rapidement dans les municipalités de Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Zénon. Les fins de mois arrivent vite, suivant le rythme des factures qui continuent de rentrer, même si le travail a cessé pour la grande majorité des 250 travailleurs frappés par la pire crise de l'histoire de l'industrie forestière au Québec. En octobre, la situation est d'autant plus tendue que le dernier chèque d'assurance-emploi a été encaissé un mois auparavant.

La vie ne suit plus son cours normal pour cette population de 3700 âmes installées dans ces deux villages construits autour de la production liée à la forêt. Les restaurants sont moins achalandés, les commerces aussi, et certains n'auront d'autre

choix que de fermer si la situation ne s'améliore pas. Dans les familles, on peine à joindre les deux bouts et le spectre d'un deuxième Noël sans travail, ou avec un revenu réduit, accroît les tensions.

Au bout de la route 131 nord, dans la région de Lanaudière, ces municipalités ne sont pas isolées. Le Québec en compte 251 comme elles, bâties autour de l'industrie forestière. De ce nombre, 31 ont vu leur principal employeur arrêter ses activités pour une durée permanente ou indéterminée, au cours des quatre dernières années. Comme ceux de Saint-Michel, plus de 10 000 travailleuses et travailleurs, partout sur le territoire québécois, vivent sans savoir si la forêt leur procurera de nouveau du boulot.

Ces statistiques éloquentes ne donnent pas la pleine mesure des drames qui se jouent au quotidien dans les maisons de milliers de familles ouvrières. Ici, à quelque deux heures au nord de Montréal, elles sont près d'un millier à avoir ressenti les secousses de la crise, lorsque la compagnie américaine a retiré ses billes après avoir encaissé des centaines de millions de dollars pour les distribuer à ses actionnaires, une fois les droits de coupe acquittés.

Peu avant 15 heures, le 8 août 2006, la mauvaise nouvelle s'est abattue sans avertissement sur les travailleurs de l'usine de panneaux. « Les patrons m'ont fait venir 20 minutes avant pour m'annoncer que Louisiana Pacific (LP) fermait et que la machinerie devait être arrêtée,

explique Serge Déziel, président du syndicat. Ça été notre premier coup de masse. »

Travaillant à l'usine depuis son ouverture, en 1989, ce dernier a eu droit à un préavis d'environ un quart d'heure, soit moins d'une minute par année d'ancienneté.

Peu après, la cinquantaine d'employés à l'ouvrage pour cette dernière journée de travail a été convoquée à la cafétéria pour entendre les représentants de la direction expliquer qu'en raison de l'état du marché, de la montée du dollar canadien, etc., l'usine devait fermer pour une durée indéterminée. Les travailleurs de la scierie, qui avait été mise en vente antérieurement, ont eu droit aux mêmes explications, avec le même résultat.



**Serge Déziel doit toujours éponger une dette de 419 \$ envers le régime d'assurance-emploi, un mois après avoir reçu son dernier chèque de chômage.**

Conformément aux normes, l'employeur leur verse une première tranche de leur indemnité, équivalente à quatre semaines de salaire. « Ça nous a été présenté comme un cadeau de la compagnie », explique Mario Coutu, l'agent de griefs. Selon

## « On n'a pas le choix, il faut piger dans nos REER pour survivre. »

lui, ce comportement illustre bien le climat tendu des relations de travail qui prévalait à l'usine depuis son acquisition par la multinationale américaine. Six mois plus tard, LP, comme on dit ici, leur verse les huit semaines restantes. C'est alors le début de tracasseries avec l'assurance-emploi. On ne tient pas compte des indemnités hebdomadaires déclarées dans le versement des prestations d'assurance-emploi. Les travailleurs se sont donc retrouvés avec une dette de plusieurs milliers de dollars alors qu'on leur réclame les prestations versées en trop.

### Les temps changent

En 2002, les affaires étaient tellement florissantes pour LP, que la compagnie avait versé un boni de 1000 \$ à tous ses cadres. « Nous avons été voir notre patron pour lui dire que les profits de la compagnie, c'était davantage le fait de notre travail », poursuit le représentant syndical. L'année suivante, tous les employés de LP recevaient un chèque du même montant.

Les temps changent. Aujourd'hui, les jeunes familles qui se sont récemment établies à Saint-Michel-des-Saints, un coin qui ne manque pas

d'attraits, doivent toujours composer avec les hypothèques, les taxes et les autres paiements. Mais le revenu n'est plus le même. Touchant à l'usine un salaire horaire se situant entre 22 et 30 \$, c'est maintenant le salaire minimum pour les quelques dizaines



Simon Ferland,  
35 ans, était entré à l'usine  
de panneaux dès son ouverture.

de travailleurs, ou leurs conjointes, qui tentent d'obtenir les rares emplois dans la municipalité. « On n'a pas le choix, il faut piger dans nos REER pour survivre », nous dit Serge Déziel.

Gervais Tremblay, un forestier touché par la crise. « Ça fait sept ans que je suis ici, et on me disait qu'il y aurait du travail durant au moins 20 ans. Un an avant la fermeture des usines, je me suis construit une maison. Aujourd'hui, je n'ai pas le choix, je dois vendre à perte ma machinerie. » D'une valeur de 100 000 \$, il compte obtenir moins de 20 000 \$ pour sa débusqueuse à grappin.



## Les problèmes sociaux se multiplient

Les difficultés économiques que connaissent Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon ont eu leurs effets au plan social. Les organismes communautaires sont sur un pied d'alerte.

« La situation difficile nous a ramenés 100 ans en arrière, explique Diane Messier, du Centre des femmes. Avec la fermeture des usines, plusieurs travailleurs ont quitté la région pour s'installer temporairement là où il y a du travail. Ces derniers s'étaient installés dans des logements la semaine et reviennent les fins de semaine, lorsque leur quart de travail le leur permet. Comme à l'époque où les hommes allaient au chantier durant des mois, les femmes restent confinées à la maison avec leurs enfants. » Cependant, plusieurs d'entre elles se sont trouvées un emploi... précaire et au salaire minimum.



Lucette Rondeau, Diane Messier et Martine Fournier,  
trois femmes de tête et de cœur qui ne ménagent aucun effort  
pour relancer leur municipalité.

Du côté du comptoir alimentaire, l'activité ne diminue jamais, avec l'inscription de 10 à 15 nouvelles familles chaque semaine. « Au cours du mois de septembre, 78 familles se sont présentées au comptoir. C'est énorme, note Martine Fournier, animatrice à cet organisme. À l'école, nous voyons bien que plusieurs jeunes ne mangent pas à leur faim. Ils n'étudient pas dans les meilleures conditions. »

Dans les familles, la tension est souvent à son comble et la violence verbale est en hausse. Avant la crise, le centre des jeunes accueillait quotidiennement une quinzaine d'enfants âgés de 12 à 17 ans. « Depuis la rentrée scolaire, il n'est pas rare de compter jusqu'à 90 jeunes, lorsque l'école se termine, qui viennent participer à nos activités d'animation, poursuit Diane Messier. Quelles sont les perspectives d'avenir pour nos jeunes ? » Cinquante familles ont déménagé en juin dernier, à la fin des classes.

# ► « LP a juré que l'usine pourrait debout. »

Les citoyens s'organisent. Apuyée par le G7, un collectif de sept groupes communautaires de la région, la population cherche par tous les moyens à s'en sortir. Mais les obstacles sont difficiles à aplanir.

Durant plus de huit mois, à la demande d'Emploi-Québec, le G7 a élaboré un projet pour soutenir les travailleuses et les travailleurs âgés, victimes de la fermeture des usines. Bien qu'il ait franchi avec succès toutes les étapes de validation de l'organisme, le projet « Recyclage Matawinie », qui visait à créer une entreprise d'économie sociale pour recycler des fibres, des meubles, des matériaux de construction, a finalement été rejeté le 24 octobre ; les critères ont changé en cours de route. Moins d'une semaine après l'annonce définitive de la fermeture de l'usine de panneaux, cette nouvelle a soulevé la colère des citoyennes et des citoyens qui avaient mis énergie et espoir dans ce projet.

Dans le village, déjà une cinquantaine de résidences sont à vendre. Sans la relance de l'emploi à Saint-Michel, les nouveaux arrivants se feront plus rares et la valeur des maisons s'en ressentira, ajoutant au drame d'une population qui ne peut compter que sur elle-même et les organisations qu'elle s'est données.

Les énergies des citoyens vont dans cette direction. Ils multiplient les démarches pour tenter de relancer l'usine de panneaux. Membre du conseil d'administration de l'Association des travailleuses et des travailleurs accidentés de la Matawinie, Mario Coutu est très actif dans ce dossier. Mais, l'avenir est sombre. « LP a juré que l'usine pourrait debout, dénonce Mario Coutu. Elle refuse même de vendre la bâtisse vidée de sa machinerie. Mais nous n'avons pas



Mario Coutu

lancé la serviette. » La multinationale, qui exploite deux autres usines de panneaux au Québec, veut ainsi éviter que ne s'installe un éventuel concurrent.

« Je crois encore qu'il y a un avenir à Saint-Michel, et avec l'appui des organismes régionaux et du Conseil central de Lanaudière, nous tentons aussi de trouver un acheteur pour



Daniel Tessier

l'usine de sciage. » Ce que confirme le président du conseil central, Daniel Tessier. « Il y a un groupe qui s'est manifesté, mais sans la modernisation de l'usine de sciage et une diversification de la production, la relance sera plus difficile. Nous avons demandé au ministre Béchard, un moratoire de trois ans pour garder dans la région les contrats d'approvisionnement et d'aménagement de la forêt (CAAF) qui sont rattachés aux usines. Si le bois sort de la région, les réouvertures seront impossibles. »

Au Québec, bien que la forêt soit publique, la gestion du régime forestier est on ne peut plus opaque. Lorsqu'une usine ferme, le ministre peut, à sa guise, transférer le CAAF à une autre usine, dans une autre région.



Le 28 février 2007, la population s'est mobilisée pour empêcher que le ministre des Ressources naturelles ne transfère le bois dans une autre région.

## Une formation attendue

Un fait notable depuis le début de la crise forestière, c'est l'inaction du fédéral pour soutenir les travailleurs touchés par la crise. Malgré des demandes répétées de divers intervenants, dont la CSN et la FTPE-CSN, pour la mise sur pied d'un programme d'aide aux travailleurs âgés ou la bonification du régime d'assurance-emploi, les conservateurs continuent de faire la sourde oreille. Avec les surplus de plus de 54 milliards de dollars du régime, ce ne sont surtout pas les moyens qui manquent. Selon Mario Coutu, « le fédéral a largué les travailleurs. »

Du côté de Québec, l'aide pour la requalification des travailleurs ne s'est pas fait attendre. Le gouvernement a mis en place une série de mesures de soutien pour les travailleurs âgés de 50 ans et plus, et des mesures transitoires pour les autres. De concert avec la FTPE, le Conseil central de Lanaudière a multiplié les démarches pour qu'Emploi-Québec offre une formation en usine à 155 travailleurs de Saint-Michel-des-Saints.

« Pour les travailleurs des usines de LP, cette formation de 19 semaines est un baume, indique Daniel Tessier. Elle facilitera leur réintégration au marché du travail et pas seulement dans le secteur forestier. »



# La lecture au quotidien

par Jacqueline Rodrigue

Photos : Maxime Picard

**Il arrive que de nos syndicats s'impliquent dans la communauté et que cela mène à de très belles initiatives. C'est le cas en Estrie. Le syndicat des travailleurs de Kruger et celui des enseignantes et des enseignants du cégep de Sherbrooke ont mis la main dans leurs caisses syndicales pour contribuer, avec d'autres partenaires, à l'achat d'exemplaires du journal *La Tribune*, afin qu'il serve d'outil pédagogique et à contrer le décrochage scolaire. Le projet est déjà victime de son succès et, disons-le, nous sommes bien loin du préjugé « les syndicats, ça ne sert qu'à faire la grève ».**

**V**endredi 19 octobre, 8 heures du matin, branle-bas dans la classe de Suzanne Tarte qui enseigne à l'école Hélène-Boullé, à Sherbrooke. Le quotidien *La Tribune* est disposé sur une table à l'entrée de cette classe de 5<sup>e</sup> année, comme tous les matins. Les enfants, qui ont 10 et 11 ans, entrent et prennent chacun un exemplaire du journal. Au tableau, trois noms sont inscrits, ce seront les journalistes du jour.

Ces derniers auront jusqu'à 8 h 15 pour choisir un article et en faire un résumé pour la classe. Je suis étonnée par les sujets choisis : « Une 6<sup>e</sup> nuit de solidarité pour les sans-abri », « Le retour de Bhutto marqué par un double attentat » et « L'ADISQ s'oppose au changement de formule musicale de Génération Rock ». Pendant qu'ils se préparent, les autres élèves lisent leur journal, font des mots croisés, le sudoku... Chacun le parcourt selon ses intérêts.

Tandis que Charles-Antoine résume oralement devant toute la classe, 28 élèves, son article portant sur les sans-abri, Suzanne l'arrête pour demander aux élèves : « C'est quoi un sans-abri ? » Un élève répond : « C'est quelqu'un qui n'a pas de maison. » Plus tard, à la question : doit-on agir pour aider les sans-abri ?, un autre racontera l'expérience de sa mère, qui a vécu un certain moment en France et qui aidait, à l'occasion, un sans-abri qu'elle côtoyait dans son quartier. Un autre élève évoquera

ses souvenirs alors qu'il habitait à Montréal. Il trouvait cela dur de voir dormir les gens dans la rue quand il allait au centre-ville avec ses parents. « J'aimerais pas ça être à leur place », a-t-il conclu.

Puis on reprend le même exercice avec les deux autres articles. Que signifie le mot exil, et un élève de répondre : « Pour moi, ce serait de vivre n'importe où sauf à Sherbrooke », et le mot attentat-suicide, et Agence France-Presse, et ADISQ ? Pour l'article concernant l'ADISQ, on y défilera les noms et les titres des maires, députés et directeurs d'organismes de la région.

## Un effet d'entraînement

En un tour de main, on apprend la lecture, l'écriture, à faire des présentations orales, on développe l'esprit de ►



Les personnes impliquées dans le projet (de gauche à droite : Cynthia Morin de La Tribune, Jean Lacharité du Conseil central de l'Estrie, Louise Boisvert de La Tribune, Christian Lemay, directeur de l'usine Kruger de Brompton, Michel Tétreault du Conseil central de l'Estrie, Éric Labonté et André Forêt du Syndicat des travailleurs et des travailleuses des pâtes et du papier de Brompton-CSN, Catherine Ladouceur du Syndicat du personnel enseignant du cégep de Sherbrooke, Stéphane Trempe du syndicat des travailleurs des pâtes et du papier de Brompton. Le Service de la syndicalisation de la CSN, le Cégep de Sherbrooke et les trois commissions scolaires de la région, de Sherbrooke, des Hauts-Cantons et des Sommets, collaborent aussi financièrement à ce projet.

► synthèse et, en plus, le sens civique. On sent l'enthousiasme des enfants autour de cette activité quotidienne. Les élèves affirment qu'ils adorent partager les nouvelles avec les autres, qu'ils apprennent constamment de nouveaux mots, que leur vocabulaire s'enrichit, que ça leur rapporte de lire à voix haute devant leurs camarades, qu'ils apprennent des choses sur leur entourage. Même que certains d'entre eux parlent maintenant avec leurs parents des nouvelles qui les ont intéressés ou impressionnés. Aussi, un élève de dire : « Maintenant, je saisis mieux ce qui est plus important dans une nouvelle. »

Suzanne, leur enseignante, qui avait participé à la mise en place de ce projet pilote, il y a un an, est à même de constater la beauté de cet outil pédagogique. « Ce n'est pas comme avec un manuel, on touche directement au vécu des gens et il y a un effet d'entraînement. Les élèves qui n'aiment pas la lecture ou qui éprouvent de la difficulté développent des stratégies. Ils prennent des sujets qui les intéressent, par exemple le sport, ou encore, en début d'année scolaire, ils choisissent un petit paragraphe et on constate, en fin d'année, qu'ils lisent un long article. Cette activité est à leur portée et la progression qu'ils effectuent est tangible. »

On sent qu'elle aime bien aussi la possibilité que le journal lui donne d'explorer différentes avenues avec ses élèves. Un article dans lequel il est question d'un comportement anti-sportif ou un autre portant sur la

problématique des enfants abandonnés donneront tout autant de matériel pour discuter avec les enfants. Il n'y a pratiquement pas de limites. Cette activité fait de ses élèves des jeunes informés, mais pour elle, l'aspect le plus intéressant, c'est l'intérêt qu'ils lui portent. « L'an dernier, alors que nous avions une sortie à Québec, les élèves voulaient que l'on fasse notre activité de lecture de *La Tribune* avant de partir. C'est moi qui ai dû exiger une pause. »

### Sans partenaires, impossible !

Ce projet nécessite tout de même de l'argent, et sans l'implication de partenaires, il n'aurait pu se réaliser à une aussi grande échelle. Mais comment les dénicher ? Au départ, ce projet est l'œuvre de la présidente-éditrice du journal *La Tribune*, Louise Boisvert. Avant d'occuper ce poste, elle avait rempli des fonctions de direction à la Commission scolaire de Sherbrooke.

Ses expériences l'avaient également mise en contact avec des gens ayant travaillé à des projets similaires en Finlande et au Brésil. « Je savais que le journal pouvait faire partie du matériel pédagogique, nous confie-t-elle. Dans la région, le décrochage scolaire est important et nous croyions pouvoir contribuer à le contrer », poursuit-elle.

L'an dernier, c'est la compagnie Kruger de l'arrondissement Brompton qui a accepté de participer financièrement à ce projet pilote avec *La Tribune*. Huit cents exemplaires du journal étaient distribués quotidiennement dans certaines classes de la région. Cette année, Kruger seule ne pouvait continuer à assumer ce projet, et c'est là que Louise Boisvert a dû trouver d'autres partenaires.

Lors d'une discussion à bâtons rompus avec Jean Lacharité, président du Conseil central de l'Estrie, elle lui en parle. Spontanément, il lui offre d'en jaser avec le syndicat



## Victime de son succès

En cours d'entrevue, Cynthia Morin, coordonnatrice au tirage à *La Tribune*, explique qu'actuellement, ce sont 1400 exemplaires du journal qui sont dédiés aux élèves des trois commissions scolaires de la région et 250 au cégep de Sherbrooke. De nouvelles demandes provenant d'école rentrent constamment. *La Tribune* investit aussi dans ce projet, mais ne peut, dans la situation actuelle, augmenter sans cesse le nombre de journaux qu'elle vend à rabais. Elle fait tout cependant pour trouver des solutions. Quelque chose me dit que d'autres partenaires devront s'ajouter ! En attendant, madame Morin voit la possibilité d'offrir un exemplaire pour deux élèves au lieu qu'ils aient chacun le leur.

Pour Jean Lacharité et Michel Tétrault, vice-président du conseil central, déjà, ce projet prouve qu'il contribue à contrer le décrochage scolaire. Les progrès de lecture des enfants en font foi. « Quand on sait que les difficultés rencontrées dans l'apprentissage de la langue et de la lecture constituent un risque de décrocher, quel beau projet avons-nous là de mieux équiper les élèves afin qu'ils réussissent », de souligner Jean Lacharité.

des travailleurs de Kruger. Mis au fait, tout de suite, ce dernier s'intéresse au projet, amène la question en assemblée générale où un budget de 2500 \$ y est consacré, auquel s'ajoutent 1000 \$ provenant de la décision du comité exécutif de donner l'équivalent de six jours de libération syndicale.

À Brompton, l'usine Kruger produit le papier journal sur lequel est imprimée *La Tribune*. En entrevue, personne ne fait de cachette. S'il y a une fierté à s'impliquer dans un projet qui concerne les enfants de la communauté, autant *La Tribune*, Kruger que le syndicat des travailleuses et des travailleurs de Kruger y ont un intérêt : s'assurer à long terme d'un lectorat. *La Tribune* a réduit le format de son journal et fait face à une diminution de son lectorat, donc

du nombre d'exemplaires vendus. Cela n'est pas sans conséquence sur la production du papier journal. Tous croient qu'à long terme, ce projet leur rapportera. Comme le dira André Forêt, président du syndicat : « On œuvre dans le papier, nous ne pouvions pas dire non à ce projet. »

## Et pourquoi pas au cégep ?

Le projet ayant pris son envol au primaire et au secondaire, rapidement Louise Boisvert et Jean Lacharité se sont demandé : pourquoi pas au cégep ? Le processus a été enclenché, Louise Boisvert contacte la direction et Jean Lacharité, le syndicat des professeurs.

Du côté du cégep, la situation est un peu différente. Comme l'ont souligné Sylvain Saint-Cyr, directeur général du cégep, et Catherine Ladouceur, présidente du syndicat des professeurs, au cégep, ce n'est pas le même niveau d'enseignement. Ici, ce projet se situe plus dans la poursuite des apprentissages, et on cherche notamment à enraciner la conscientisation citoyenne, car cela fait aussi

partie de la formation des étudiantes et des étudiants. « Lire le journal, c'est aussi une façon de s'éduquer. Nous souhaitons que lorsqu'ils quitteront le cégep, ils conservent cette habitude de lecture d'un quotidien », de dire Sylvain Saint-Cyr. De son côté, Catherine Ladouceur nous explique que le syndicat a également approché des professeurs afin qu'ils développent des projets spécifiques, entre autres dans les cours de sciences sociales et de communications.

Encore là, le syndicat a soumis ce projet à son assemblée générale, qui a accepté majoritairement d'y participer et d'en financer le tiers. Et *La Tribune*, disponible sur des présentoirs, s'envole tous les jours, ce qui semble un bon indice de réussite. En outre, comme nous le rapporte la présidente du syndicat, dans la classe où les immigrantes et les immigrants font l'apprentissage du français, le journal est utilisé comme outil pédagogique. Il joue donc également un rôle d'intégration dans le milieu.

# BIENVENUE

## 393 nouveaux syndiqué-es à la CSN

Entre le 6 septembre et le 1<sup>er</sup> novembre, 13 syndicats ou unités syndicales regroupant 393 employé-es ont eu la confirmation qu'ils se joignent à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). La centrale syndicale rassemble plus de 300 000 travailleuses et travailleurs parmi ses syndicats affiliés. Voici la liste des lieux de travail où de nouveaux syndiqué-es ont choisi la CSN :

- Aramark Québec (service alimentaire à l'École polytechnique de l'Université de Montréal ;
- Société de services en signalisation, Montréal métropolitain ;
- Société de services en signalisation (répartition), Montréal métropolitain ;
- Shred-It, Montréal métropolitain ;
- Centre de la petite enfance l'Académie-Garderie Bélanger, Montréal métropolitain ;
- Club de golf Sherbrooke, Estrie ;

- Société d'aménagement de Sacré-Cœur (sylviculture), Saguenay-Lac-Saint-Jean ;
- Holiday Inn Longueuil, Montérégie ;
- Auto Macad, Montérégie ;
- Comporec, Montérégie ;
- Demix Services, Lanaudière ;
- Structures Lamerain, Cœur-du-Québec ;
- Collège Champagneur, Lanaudière.

Michel Crête et Madeleine Gignac



### À la librairie CSN

## Avoir un enfant en préservant ses droits

Guide s'adressant aux travailleuses et travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux

La Fédération de la santé et des services sociaux avait produit un premier guide des droits parentaux en 2002. À la suite de l'entrée en vigueur du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et des nouvelles dispositions nationales servant de convention collective, son comité de condition féminine a procédé à la mise à jour du guide.

Ce nouveau guide peut être consulté et téléchargé sur le site de la FSSS à l'adresse : [www.fsss.qc.ca](http://www.fsss.qc.ca). Vous pouvez également vous en procurer un exemplaire à la librairie de la CSN au coût de 4 \$, en communiquant avec Constance Roussy au 514 598-2151 ou par courriel à [librairie@csn.qc.ca](mailto:librairie@csn.qc.ca).

### TAUX D'ACTIVITÉ EN HAUSSE

En 2006, le taux d'activité s'est établi à 65,5 %, en hausse de 3 points de pourcentage sur la période de 1998 à 2006. Cette situation résulte de sa croissance chez les femmes. Il a atteint un sommet historique, depuis 1976, de 60,1 %, alors que celui des hommes est demeuré plutôt stable à 71,1 %.

### LE CUMUL D'EMPLOIS

Le nombre de personnes qui cumulent des emplois augmente fortement de 1998 à 2006 (+ 42,7 %). Parmi l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, 3,9 % étaient dans cette situation en 2006. Ce taux se partage de façon presque égale entre les hommes et les femmes, en 2006, et plus de la moitié d'entre eux sont âgés de 25 à 44 ans.

Parmi l'ensemble des personnes en situation de cumul d'emplois, environ 4 sur 10 travaillent moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal.

### SYNDIQUÉS OU NON SYNDIQUÉS

C'est chez les 15-24 ans que se retrouve le plus faible taux d'emplois syndiqués entre 1998 et 2006, mais une poussée de syndicalisation pour ce groupe d'âge fait en sorte qu'il passe de 18,6 %, en 1998, à 23,7 %, en 2006. Chez les 55 ans et plus, il double pratiquement durant cette période, affirmant ainsi sa présence (42,4 %, en 2006).

Source : Faits saillants de l'Annuaire québécois des statistiques du travail, *Portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1998-2006*, volume 3, numéro 1, ISQ.



## Un plan **de transport durable**

### *Carrefour financier solidaire*

Les travailleuses et les travailleurs des institutions de développement économique issues du mouvement CSN, qui sont regroupés au Carrefour financier solidaire, pourront contribuer à réduire les gaz à effet de serre en délaissant l'« auto-solo » pour des modes de transport plus écologiques. Leur Plan de transport durable comprend des mesures

comme le remboursement par les employeurs d'une partie importante des frais de transport en commun, des facilités de covoiturage, des mises au point gratuites pour les vélos ou encore l'accès au service d'auto-partage de Communauto pour les déplacements professionnels.

Selon la Ville de Montréal, dans les quartiers périphériques

du centre-ville, 42 % des gens utilisent leur automobile en solitaire pour aller travailler. Au Carrefour financier solidaire, c'est près d'une personne sur deux. Le Plan de transport durable vise, dans un premier temps, à rejoindre la moyenne du quartier.

**Suzanne La Ferrière**

## Journée de la culture **Créons des liens**

Le 28 septembre dernier, en présence du collectif de la CSN qui a participé à la création d'une œuvre avec une artiste autochtone, Dolorès Contré-Migwans, la CSN a dévoilé, à l'occasion des Journées de la culture, l'installation produite par le groupe. Cette œuvre appelée *Ankoobjigan* (*Créons des liens*) représente la 13<sup>e</sup> lune, constituée des 12 lunes fabriquées par les participantes au projet.

Photo : Michel Giroux



De gauche à droite en partant de l'avant : Dolorès Contré-Migwans, Michelle Filteau, Carole Archambault, Virginie Contré-Migwans, Catherine Sauvé, Josée Desrosiers, Anne Leblanc, Françoise Gauthier, Ginette Patenaude, Francine Lavoie (absentes sur la photo : Brigitte Jean, Danielle Lallemand et Carmelle Vigneault). L'œuvre est exposée en permanence au restaurant *Le Chaînon*, situé au siège social de la centrale, à Montréal.

**Jacqueline Rodrigue**



Photo : Alain Chagnon

## *Alcan à Shawinigan* **On se mobilise pour l'emploi**

Quinze mille personnes réclament que la compagnie Alcan investisse de façon massive dans son aluminerie de Shawinigan afin d'y maintenir plus de 825 emplois directs et indirects à temps plein. Cela assurerait la pérennité de ce pilier de l'économie régionale. À la tête d'une délégation provenant de Shawinigan, dont les acteurs politiques et socio-économiques, le président du syndicat des travailleurs, Louis-Gérard Dallaire, a remis la pétition à la direction d'Alcan à Montréal, le 19 novembre. S'ensuivit un tête-à-tête « positif » de 1 h 30 avec les dirigeants de l'entreprise. « Nous avons une lueur d'espoir. Nous sommes à l'agenda. Alcan étudie des projets tant internes (dans l'usine elle-même) qu'externes pour Shawinigan », a déclaré Louis-Gérard Dallaire en point de presse au sortir de la rencontre. Même si Alcan n'a pas pris d'engagement ferme, il s'est dit heureux de ce qu'il a entendu. Pour se conformer aux nouvelles normes environnementales, Alcan doit abandonner le procédé Soderberg, au plus tard en 2015, et opter pour une technologie produisant moins de gaz à effet de serre.

**Michel Crête**

## Journée de réflexion sur les relations interculturelles

# Le regard de l'autre

C'est dans le regard de l'autre — et parfois aussi dans celui qu'on porte sur soi-même — que se vérifie l'acceptation ou le rejet, quand on fait partie d'une minorité visible et qu'on tient à s'intégrer à la société québécoise. Une quarantaine de membres de syndicats affiliés à la CSN l'ont constaté récemment à l'occasion d'une journée de réflexion organisée par le comité des relations interculturelles de la centrale.

Bien sûr, chacun a une anecdote à raconter au sujet de québécois entendus pour la première fois. Ainsi cette femme quelque peu inquiète de se faire demander par le chauffeur de taxi : « Où c'est que je te chauffe ? », croyant voir dans la question une connotation de nature sexuelle... Mais pour dépasser les différences, thème de la journée, il faut aller au-delà des clichés.

Il fallait voir la fierté et même l'émotion des participantes et des participants quand chacun a présenté un objet de son pays. À travers des poupées vaudou et guatémaltèques, des coquillages, un tapis persan, des marionnettes indonésiennes, on a senti passer quelque chose comme une chaîne qui se soudait au fur et à mesure que les objets apparaissaient.

### Des témoignages

Myriam n'avait jamais pensé vivre ce genre de problèmes. Jusqu'à ce qu'elle atteigne ses 18 ans, cette fille d'immigrants, d'origine haïtienne, née à Québec, n'avait jamais vraiment pris conscience de sa différence. Mais les multiples demandes d'emploi qu'elle déposait dans des magasins n'avaient jamais de suite. Ce n'est qu'après une intervention de sa mère, une battante, dit-elle, qu'elle est devenue

« la Noire qui travaille à La Baie ». Elle est aujourd'hui éducatrice en garderie.

Si un élément se dégage nettement de ces discussions, c'est qu'une intégration réussie ne peut se réaliser qu'avec un emploi décent. La question existentielle que ces femmes et ces hommes venus d'ailleurs ne cessent de se poser : après combien de générations devient-on Québécois ?, trouve sa réponse dans la volonté de « prendre sa place », comme l'a soutenu un intervenant. « Je me suis engagé au conseil central, à Fondation. Je me suis présenté aux élections municipales. C'est à nous aussi de faire des efforts, de nous mélanger, de fuir les ghettos », explique ce père de deux filles âgées de 32 et 24 ans.

Mona, une infirmière arrivée d'Haïti en 1971, l'affirme haut et

**Des discussions animées sur le parcours québécois de chacun ont fait surgir des émotions parfois joyeuses, parfois plus difficiles.**



fort : « Le Québec m'a accueillie avec générosité. À mon tour de m'intégrer. Si j'étais à Rome, je vivrais en Romaine ! » Mais ce n'est pas toujours aussi simple, ainsi qu'en a témoigné Nado, arrivé d'Amérique latine depuis 12 ans, qui dit se sentir Québécois, mais qui déplore que les autres le perçoivent comme un étranger.

Voltaire a fait son nid à Sorel, où il a élevé six enfants. Il déplore qu'on n'enseigne pas l'histoire du Québec aux jeunes. Pour lui, ce n'est pas normal. Pareil enseignement aiderait à souder les jeunes en leur faisant partager une histoire qui deviendrait commune.



**Souvenirs ou œuvres d'artisanat, leur présentation fut un moment fort.**

Photos : Alain Chagnon

En dépit des difficultés, on l'aime pourtant, ce Québec. Ainsi cette travailleuse d'origine chilienne qui confie que : « Québec, c'est mon chez-moi. » Ou cette autre, venue du Mexique, qui avoue s'être ennuyée du Québec après avoir passé deux semaines dans son pays d'origine. Ou encore, cette Marocaine d'origine qui dit sa hâte de revenir au Québec quand elle se rend au Maroc !



Lise Poulin

Appelée à tirer quelques conclusions à la fin de cette journée, la secrétaire générale de la CSN, Lise Poulin, a rappelé le rôle que les syndicats peuvent et doivent jouer en matière d'accueil. Un outil existe, le guide *Des milieux de travail de toutes les couleurs*<sup>1</sup>. Elle devait ajouter, avec un clin d'œil à l'assistance : « Quand on aura notre pays, ça va nous aider à régler quelques problèmes... »

Le mot de la fin devait cependant revenir à Abraham Lara, le président du comité, qui répond, quand on lui demande s'il est un Québécois : « Oui, je suis un Québécois pure laine... tricoté ailleurs. »

Michel Rioux

1. [www.csn.qc.ca/congres\\_2005/csn-integration.pdf](http://www.csn.qc.ca/congres_2005/csn-integration.pdf)



Pionnières, combattives, une centaine de femmes passionnées par leur travail non traditionnel ont partagé leurs expériences pour ne plus jamais se retrouver dans l'isolement. Le colloque *Femmes de métier — Vision d'avenir* a été pour elles une occasion de partager des idées qu'elles comptent bien mettre en action pour encourager les femmes à postuler sur des emplois traditionnellement masculins. Elles y gagnent en fierté, en revenus de qualité et en égalité. Parmi les prochaines tâches, plusieurs ont consenti à s'investir au sein de leur comité exécutif syndical. Elles se proposent de présenter des clauses en faveur de l'embauche des femmes dans les conventions collectives. Une histoire à suivre.

## Femmes en milieux majoritairement masculins

# La passion du métier plus forte que les préjugés

Photos : Michel Giroux

Ça ne s'était jamais vu : un forum regroupant une centaine de femmes (et quelques hommes) qui œuvrent dans un milieu de travail traditionnellement masculin. Des histoires à faire dresser les cheveux sur la tête, elles s'en sont racontées lors de cette rencontre organisée par la CSN, les 13 et 14 novembre, à Trois-Rivières. Car les préjugés,

les arts et les médias, en éducation, en santé, dans les entreprises et le tourisme, tandis que les trois quarts des hommes investissent les emplois dans les industries de production de biens. Selon le Comité aviseur des femmes en développement de la main-d'œuvre, ces créneaux féminins de carrière demeurent sous-payés. En 2004, les femmes gagnaient 83,4 % du salaire horaire moyen des hommes, exactement le même ratio qu'en 1998.

Qu'est-ce qui les motive à investir les milieux de travail dits masculins ? Elles veulent bien gagner leur vie. Elles adorent leur métier. Claudia Leblanc, une opératrice de machinerie lourde à l'usine Domtar de Windsor, détentrice d'un DEC en musique classique, d'un autre en administration des affaires, ancienne propriétaire d'un CPE, admet que son salaire n'a rien de comparable à ses revenus antérieurs. « Je peux faire bien vivre toute ma famille », dit-elle avec fierté. Elle occupe un emploi régulier de remplaçante sur 12 différents postes de travail, ce qui l'amène à conduire de la machinerie de plus en plus sophistiquée. « Au départ, les gars se sont installés en gang pour me regarder faire. Dans



un milieu forestier de *truckers* et de bûcherons, ça passe ou ça casse. Ils ne le diront pas, mais ils voient que la présence des femmes dans leurs usines favorise une amélioration des instruments de travail. Tout le monde en bénéficie », observe-t-elle.

### Mentorat, solidarité et concertation

Celles qui ont tenu le coup le doivent à la solidarité. Le mentorat entre travailleuses et le jumelage de nouvelles employées avec des contremaîtres ouverts à la présence féminine ; l'intégration de clauses particulières pour l'embauche des femmes ou encore le refus de la division sexuelle des emplois dans les conventions collectives sont, à ce jour, les meilleures stratégies d'intégration des femmes dans les métiers traditionnellement masculins.

De surcroît, la concertation régionale est essentielle. Par

exemple, la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a signé une entente avec les écoles de formation, les ministères, la Conférence régionale des élus, le Centre local d'emploi et des syndicats d'entreprises. « Ce réseautage facilite l'intégration des femmes sur le marché du travail », dit Martine Morin, chargée de projet pour la diversification des choix de carrière. Le Centre d'intégration du marché de l'emploi de l'Estrie a élaboré une série de documents de bonnes pratiques pour soutenir les actions syndicales.

Au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, outre le maintien des concours *Chapeau les filles* et *Excellence Science*, le Plan d'action 2007-2010 vise l'égalité économique entre les femmes et les hommes et à accroître la persévérance dans les emplois les mieux rémunérés.

Denise Proulx



l'isolement, le harcèlement sont leur lot quotidien. « Il faut que tu te battes et que tu aies le sens de la répartition facile », rappelle Johanne Tanguay, une ambulancière paramédicale qui rigole du surnom de « pitbull » que ses collègues masculins lui ont accolé.

### Des pionnières

Encore aujourd'hui, les femmes travaillent majoritairement dans

## La CSN et Leucan

# Une histoire de vie

**Qui n'a pas croisé Céline Charbonneau ? Madame Leucan-CSN !  
Qui n'a pas entendu parler du camp Vol d'été ? Conseillère syndicale à la CSN depuis 1978,  
nous avons rencontré Céline au moment où elle partait à la retraite, histoire de dresser  
un petit bilan de cette association peu habituelle dans l'histoire de la CSN.**

**B**ien sûr, il va de soi que la CSN s'engage dans des luttes syndicales, des luttes sociales, mais pourquoi avoir endossé la cause d'enfants malades de leucémie et d'autres formes de cancer ? Tout le monde est interpellé par cette action, qui va au-delà des tendances politiques que l'on peut retrouver au sein de la confédération. « C'est l'humanité à sa plus simple expression », exprime Céline Charbonneau. Les gens sont fiers que la CSN s'engage auprès des enfants. Cette campagne est maintenant attendue, année après année.

Tous sentent qu'ils font quelque chose de concret : on a vendu des chandails, on a recueilli une somme d'argent, et on sait où cela va ! Pour Céline, le secret de la réussite de la campagne Leucan-CSN réside dans la relation de confiance qui s'est établie et l'existence d'une structure souple dans son organisation. « Régulièrement, il y a des gens qui m'appellent, qui veulent en savoir plus, qui veulent partager leur peine. Certains sont étonnés de savoir que la CSN agit sur ce plan », mentionne-t-elle.

### **La CSN sera là, tant qu'il y aura des enfants malades**

Nul doute qu'il y a encore un travail de sensibilisation à faire auprès de nos membres et du public en général. Le camp demeure encore méconnu. « Au fil des ans, les enfants et leurs familles trouvent du bonheur, du soutien, de l'entraide, de l'amitié et du plaisir au camp. Le camp, ce sont 500 personnes qui en bénéficient et 80 bénévoles qui œuvrent à divers titres », affirme Céline. Pour elle, il importe d'assurer le financement intégral du camp par la CSN. « Nous y sommes presque !, annonce-t-elle fièrement. Chaque année apporte son lot d'initiatives pour recueillir des sommes d'argent. Il faut faire en sorte que les installations soient plus adéquates pour augmenter le nombre de personnes qui profitent de ce moment de répit. »

Au fil des ans, ce sont des dizaines de personnes élues, militantes et salariées qui ont consacré une partie de leurs vacances et ont agi comme bénévole au camp. C'est donc avec une histoire d'amour de la vie que tout a commencé et que cet engagement se poursuivra. Comptons sur le dynamisme de Marie-Claire Lussier, conseillère syndicale, qui prend la relève et saura faire en sorte que ce projet se perpétue. Tant qu'il y aura des enfants malades...

**France Désaulniers**



Photo: Michel Giroux

**Le 29 octobre, Roger Valois, Céline Charbonneau et Marie-Claire Lussier ont procédé à la plantation d'un chêne devant le siège social de la CSN à Montréal.**

**Sur la stèle, on peut lire :**

*C'est par ton combat Vincent, et celui de ta maman Céline Charbonneau, conseillère syndicale, et de tes proches qu'a pris racine l'arbre de la solidarité Leucan-CSN. La détermination de ta maman alliée aux efforts et à la générosité des gens de la CSN ont permis de soutenir la réalisation du camp Vol d'été Leucan-CSN. Au-delà de la peine, une histoire d'amour de la vie a été transmise et laisse des traces.*

**C**'est en 1996 que la CSN mène pour la première fois une collecte de fonds auprès de ses syndicats affiliés afin de contribuer au financement d'un camp Vol d'été de Leucan. L'association a pris racine lors des quatre années où le fils de Céline Charbonneau fut malade. Malheureusement, le cancer dont il était atteint a gagné sur sa détermination. Il avait 13 ans. Après son décès, Céline a pensé mettre sur pied une campagne

de financement annuelle au sein de la CSN, une campagne qui serait dédiée exclusivement au camp Vol d'été. La CSN a spontanément convenu de s'y engager, et Roger Valois, vice-président, a accepté d'en devenir le parrain. Depuis 2001, le camp s'appelle officiellement camp Vol d'été Leucan-CSN. C'est une somme de plus de 1 500 000 \$ qui a été recueillie auprès des syndiqué-es.

## Conditions de vie des aîné-es

# La CSN formule plusieurs propositions

Le gouvernement mène actuellement une vaste consultation sur les conditions de vie des aîné-es. La CSN y a pris part le 12 novembre et a proposé une approche globale pour améliorer leur qualité de vie.



Photo : Michel Giroux

Sur la question de l'hébergement et des services, la CSN a plaidé pour la construction de nouveaux logements sociaux et demandé au gouvernement de mieux appuyer les services de soutien dans les logements à but non lucratif, dont 60 % sont habités par des personnes âgées.

La CSN a par ailleurs souligné que le réseau des CHSLD requiert 2500 places supplémentaires. La centrale estime en outre que le gouvernement devrait clarifier le rôle des différents types d'établissements existants. Elle souhaite aussi qu'on établisse des normes de soins et qu'on ajuste les ressources en conséquence.

Le gouvernement québécois est celui qui investit le moins dans les services à domicile au Canada. Cette situation doit changer. Pour la CSN, on doit s'appuyer sur le travail des ressources en CLSC, notamment celui des auxiliaires familiales et sociales. Enfin, pour contrer la marchandisation des services dans ce secteur, la CSN est d'avis que la meilleure solution est de soutenir davantage l'économie sociale.

### Consolider le système des retraites

Enfin, la CSN est préoccupée par l'affaiblissement de notre système des retraites. Elle estime que le gouvernement doit se pencher plus largement sur cet aspect, puisque cela a des impacts considérables sur la qualité de vie des retraité-es. La CSN y va également de plusieurs propositions qui auraient pour effet de rehausser le niveau de vie des personnes retraitées et de protéger leurs revenus contre des pratiques douteuses ou frauduleuses comme on l'a vu avec le Fonds Norbourg.

Jean-Pierre Larche



Photo : Carol Caron

## Chantier naval à Lévis

# Un jour attendu depuis longtemps

« C'est un jour que nous attendions depuis longtemps : voir des travailleurs à l'œuvre dans les ateliers de notre chantier et dans la plus grande cale sèche au Canada... Le début des travaux en cale sèche vient confirmer que nous construisons à nouveau des bateaux, que nous en construirons dans l'avenir. »

Le président du syndicat des travailleurs du chantier naval de Lévis, Paul-André Brulotte, avait de quoi se réjouir le 29 octobre : Davie Québec avait organisé une cérémonie pour la pose du premier bloc, dans la cale sèche Champlain, de la coque d'un navire de service pour les plates-formes de forage en mer. Enfin, le chantier fondé en 1825 revit ! C'est qu'en octobre 2006, il était en faillite depuis cinq ans déjà et faisait l'objet d'une liquidation. La norvégienne Tecno Management l'avait alors acquis, au grand soulagement de la région.

Ce bâtiment est donc le premier d'une série de trois que fera la Davie pour le compte de Cecon. Deux autres bateaux pour la chypriote Ocean Hotel y seront également construits. Les travaux des cinq navires, tous livrables en 2010, feront grimper le nombre d'employé-es de 350 à 900 d'ici l'été 2008. Devant de nombreux invité-es, Paul-André Brulotte a rappelé les campagnes et les démarches du syndicat et de la CSN pour maintenir en activité « la Davie ». Il a aussi salué les efforts fournis par les travailleurs eux-mêmes.

Michel Crête



## Prenez des nouvelles de la CSN

chaque vendredi, sur notre site Web, au [www.csn.qc.ca](http://www.csn.qc.ca)  
ou en vous abonnant à la liste d'envoi postal au 514 598-2233

TOUT SUR LES POSITIONS DE LA CSN!



DES NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION...



... DE L'INFORMATION CITOYENNE!



FULL UTILE QUAND ON VEUT SAVOIR D'OÙ VIENT LE VENT.



# Le Partenariat pour la prospérité et la sécurité (PSP)

## Un déni de démocratie !

En plein été, au moment où bon nombre de citoyennes et de citoyens étaient toujours en vacances, les présidents des États-Unis et du Mexique ainsi que le premier ministre Stephen Harper se sont réunis à Montebello, dans l'Outaouais, pour la troisième rencontre nord-américaine des chefs d'État sur le Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP). Inspiré essentiellement par les événements du 11 septembre 2001 et par l'obsession sécuritaire de Washington, le PSP est un projet qui vise à créer un gigantesque périmètre de sécurité tout en favorisant la circulation ininterrompue des produits et services en Amérique du Nord.

Pendant que Stephen Harper tentait de banaliser l'opposition au PSP en ramenant celui-ci à un simple exercice d'ajustement de la réglementation commerciale, plusieurs organisations syndicales et populaires ont fait connaître leur opposition à ce nouveau modèle de libre-échange. Si les trois pays sont liés, depuis 1995, par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le PSP va encore plus loin en proposant une « intégration économique en profondeur » ne visant rien de moins que la libéralisation complète des marchés public et privé.

En outre, le PSP représente un véritable détournement de la démocratie. Pas un parlementaire ni un représentant de la société civile ne sont consultés sur une question aussi fondamentale que le commerce avec les États-Unis et le Mexique. Cependant, les grandes entreprises nord-américaines sont aux premières loges, ayant un accès direct au pouvoir législatif des trois pays. Quand on sait que



Le 20 août, à Montebello, se tenait une manifestation pour dénoncer la troisième rencontre nord-américaine des chefs d'État du Canada, des États-Unis et du Mexique pour la sécurité et la prospérité (PSP).

les discussions portent notamment sur les produits manufacturiers, l'agriculture, l'énergie et la santé, nous avons intérêt à nous préoccuper davantage de cette question.

### À quoi peut bien servir le PSP ?

Dans la conjoncture mondiale actuelle<sup>1</sup>, les États-Unis bataillent ferme pour renforcer leur position comme première puissance. Les concurrences en provenance des économies émergentes, comme la Chine et le Brésil, de même que la rivalité pour le contrôle des ressources énergétiques teintent en bonne partie la politique internationale. On ne peut comprendre la portée et le sens du PSP que dans cette perspective.

entre les entreprises et les pouvoirs politiques vise à mettre la main sur le bien commun.

### Exiger la transparence et la consultation

L'année dernière, le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) a plaidé auprès du

Comité permanent sur le commerce international en faveur d'une véritable démocratisation des discussions entourant le PSP. Certes, le commerce entre le Canada et les États-Unis fait partie de notre réalité, mais il ne peut être soumis qu'à la seule logique du libéralisme économique. Lors de ces audiences, nous avons constaté que plusieurs parlementaires réclamaient un tel débat en Chambre ainsi que la diffusion des textes de négociation. Rappelons que c'est la publication des textes, en 2001, à Québec, qui a permis d'intensifier notre lutte contre la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Il faudra bien talonner les pouvoirs politiques pour exiger la même chose !

Jacques Létourneau

1. La conjoncture internationale est principalement marquée par des événements qui bouleversent considérablement l'hégémonie occidentale. La montée des économies émergentes (Russie, Brésil, Chine et Inde), le virage à gauche de l'Amérique latine, les crises que traversent les institutions internationales et l'échec retentissant de la lutte au terrorisme provoquent une remise en question importante des équilibres qui se sont constitués durant la guerre froide. Les États-Unis sont particulièrement touchés par ces transformations, ce qui explique en bonne partie les raisons qui les motivent à consolider leur rapport de force en partant d'abord et avant tout de l'espace nord-américain.

# Le pays vivace

## L'invité

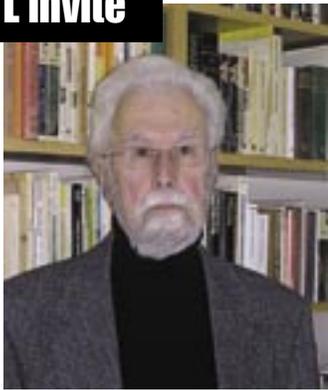


Photo: Lisa Chikone

### CLÉMENT TRUDEL

*Clément Trudel a œuvré comme journaliste au Soleil et au Devoir jusqu'à sa retraite en l'an 2000.*

*Nouvelles CSN a publié ses chroniques sur les dossiers internationaux.*

*Militantisme syndical et vie professionnelle se sont harmonisés chez celui qui fut notamment président du congrès de fondation de la Fédération nationale des communications (CSN) et qui siégea quatre ans au Conseil de presse du Québec.*

*Clément Trudel habite maintenant Percé.*

La Gaspésie n'entend pas mourir, écrivait Esdras Minville dans les années 20. L'ancien directeur des Hautes études commerciales (HEC) a incarné le dynamisme de la péninsule, qui a toujours refusé de se laisser abattre malgré les coups les plus durs. Minville a été l'inspirateur du premier syndicat coopératif agroforestier à Grande-Vallée en 1937. En 1945, on dénombrait 18 de ces organisations.

Les temps sont durs encore aujourd'hui. Fermeture de la mine et de la fonderie de Murdochville, démantèlement de la Gaspesia à Chandler. Sans compter les moratoires successifs sur les pêcheries et la crise récurrente autour des droits de coupe pour les scieries. L'espoir loge dans la vogue de l'énergie éolienne ? Il est à souhaiter que l'on sache bien répartir la manne qui en jaillira.

Rêvons d'une Gaspésie verte. Premier atout : aucune mégapocherie ne s'y est installée. Dans la MRC de Percé, une recherche est en cours dans le but d'associer agriculture locale et santé des gens. Cependant, le mensuel *Graffiti* titre prudemment en manchette : « Dossier poubelles, pas si verte la Gaspésie ». Et le journal de décerner des prix citron aux petites municipalités qui n'ont pas encore mis en place un processus de récupération des déchets.

Depuis quatre ans, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine accueillent plus de jeunes qu'elles n'en perdent, nous apprend le même mensuel. Une centaine de jeunes auraient bénéficié du programme Terre d'accueil des nouveaux diplômés depuis 2004, tandis que d'autres sont courtisés sur les campus par des offensives du type Grande séduction. On verra si cet afflux se maintiendra dans un territoire où la proportion des 65 ans et plus dépassera l'an prochain la tranche des 20 ans, selon un témoignage entendu par la commission Bouchard-Taylor.

Les sceptiques ont beau jeu dans ce coin du Québec qui se souvient amèrement de l'expérience planificatrice du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), aventure bureaucratique qui a sonné le glas d'une quinzaine de paroisses dites « marginales », dont celle de Saint-Nil, lieu de naissance de Jocelyn Bérubé. On a réédité récemment le disque où le compositeur-interprète condense sa colère, contemporaine des Opérations Dignité des années 70 (Nil en ville). La Gaspésie n'entendait donc pas acquiescer sans rechigner à la mise à mort de communautés refoulées vers des pôles « productifs » tels Matane et Sainte-Anne-des-Monts.

Selon le titre d'un livre de Sylvain Rivière, il existe une Gaspésie insoumise et rebelle. Jacques Keable a écrit la chronique d'une révolte de pêcheurs à Rivière-au-Renard, survenue en 1909, révolte qui a mené à un procès bâclé et à cinq condamnations. Mais la rancœur contre les monopoles des pêcheries n'a jamais faibli, comme en fait foi cette chanson qui fustige les intérêts jersiais qui ont nom LeBoutillier, Robin, Collas, etc. : Quand vous prenez du poisson / Ils sont doux comme des moutons / Vous allez à leurs boutiques / Ils sont rudes comme des lions.

La Gaspésie n'a rien à gagner à attendre un quelconque Messie. Elle jouit de fibres culturelles robustes : Petite-Vallée et son Village en chansons, Carleton et son Quai des Arts et une panoplie de studios et d'ateliers d'art. Le Musée de la Gaspésie, à Gaspé, connaîtra une forte expansion en 2008 et le parc de Miguasha nous ouvre à un monde de fossiles vieux de millions d'années. Sans dénigrer les efforts faits pour consolider l'économie — cela donne lieu parfois à de furtifs mirages — c'est ce substrat culturel, s'il perdure, qui conservera le caractère humain de multiples pôles aux dynamismes diversifiés.

**Perspectives**  **CSN**

*Perspectives CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux*  
514 598-2131  
Publié quatre fois par année, il est tiré à 28 500 exemplaires et distribué gratuitement à tous les syndicats de la CSN.

#### Coordination

Roger Deslauriers  
roger.deslauriers@csn.qc.ca

#### Adjointe à la coordination

Lyne Beaulieu

#### Rédaction

Benoît Aubry, Michel Crête, France Désaulniers, Michelle Filteau, Madeleine Gignac, Louis-Serge Houle, Suzanne La Ferrière, Jean-Pierre Larche, Jacques Létourneau, Denise Proulx, Michel Rioux, Jacqueline Rodrigue

#### Correction d'épreuves

Lyne Beaulieu, Claire Trencia

#### Conception graphique

Jean Gladu et Sophie Marcoux

#### Soutien technique

Carole Archambault

#### Photographie

Clément Allard, Carol Caron, Alain Chagnon, Michel Giroux, Maxime Picard, contributions militantes

#### Caricature

Boris

#### Impression

Les syndiqué-es CSN de l'imprimerie Impart-Litho

#### Distribution

Module de distribution de la CSN

#### Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus

514 598-2233

ISSN : 1705-6527

Dépôt légal - Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2007

Dépôt légal - Bibliothèque et archives Canada, 2007

Envoi de poste publication

n° de convention : 40064900

Retourner toute correspondance ne

pouvant être livrée au Canada à :

CSN, 1601, avenue De Lorimier

Montréal (Québec) H2K 4M5

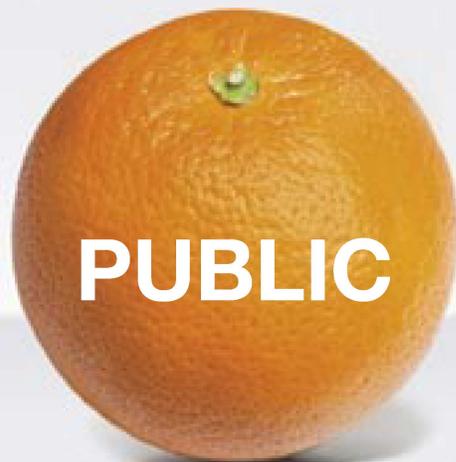
Le gouvernement ne s'intéresse pas à votre opinion  
et veut imposer sa vision sur notre système de santé



**Signez la pétition en ligne**  
**SANTE2VITESSES.COM**



**PRIVÉ**



**PUBLIC**